

ONZIÈME ANNÉE

1er Semestre

1927.

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

VOLUME XVII



JUSQU'AU BOUT

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

1735, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

L'ACTION FRANÇAISE

publiée par la **Ligue d'Action française**, est un organe de pensée et d'action au service de la langue, de la culture et des traditions catholiques et françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Perrier, président; M. Anatole Vanier, avocat, secrétaire général; MM. les abbés Lionel Groulx et Lucien Pineault, professeurs à l'Université de Montréal; MM. Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal; Arthur Laurendeau, professeur, Emile Bruchési, avocat, Montréal; Hermas Bastien, professeur; Yves Tessier-Lavigne, professeur à l'Université de Montréal; Esdras Minville, chargé de cours à l'École des hautes études commerciales, Montréal.

Tous droits réservés—Ottawa 1927

ARBOUR ET DUPONT, imprimeurs,
249 est, rue Lagauchetière,
MONTREAL

1927

C'EST L'HEURE.

La preuve est faite: un mal hideux s'attaque à notre peuple et particulièrement à notre jeunesse. Il mine et corrompt tout: santé physique, intelligence, morale. Ce mal hideux, c'est le cinéma.

Une autre preuve n'est plus à faire: en face de ce mal immonde, c'est la démission des autorités publiques. L'hécatombe du Laurier Palace de Montréal vient de l'établir; même les lois protectrices de l'enfance sont scandaleusement violées. Et les violateurs, une douzaine de Métèques judéo-américains, restent impunis.

C'est donc au public de se défendre lui-même. Comment? Par quels moyens?

Il faut implorer l'assistance de toutes les autorités morales et scolaires de la province, les conjurer de se porter à la défense du peuple et des enfants, à la défense de la morale et de l'intelligence.

Il faut veiller à ce que l'enquête de la Commission royale qui va s'ouvrir à Montréal, ne tourne pas à la sinistre comédie.

Pour toute la province, il faut obtenir une loi efficace qui ferme les cinémas le dimanche, en interdise l'entrée aux enfants, accompagnés ou non des parents, limite le plus possible les ravages de cette corruption de l'étranger.

Pour toutes les sociétés catholiques et nationales, pour tous les honnêtes gens, pour tous les pères de famille, c'est l'heure d'agir, et d'agir jusqu'au bout!

LE PROBLÈME RELIGIEUX

NOTE DE LA DIRECTION : *Nous en avertissions nos lecteurs le mois dernier : après dix ans de labeur, il nous a paru opportun de prendre une vue d'ensemble des doctrines de notre Action française. Parmi les tâches nombreuses qui ont sollicité notre effort et l'ont quelque fois dispersé, les idées maîtresses où s'éclairait notre action ont pu s'éclipser pour quelques-uns. Ces idées, nous voulons les reprendre et les synthétiser. En quelques pages aussi denses que possible, chaque livraison de la Revue de 1927 exposera donc la doctrine de la Ligue d'Action française sur les problèmes vitaux de notre vie nationale. Rédigés par divers collaborateurs, mais revus par la Direction, ces articles exprimeront au plus juste la pensée de notre oeuvre, dont ils porteront d'ailleurs la signature. Nous ne prétendons nullement fournir à nos compatriotes le « théorème sauveur ». Nous sommes seulement des hommes qui, au courage de penser, ajoutent la volonté de penser juste. Et puisque la jeunesse se plaint parfois de manquer de directives, elle ne pourra nier à celles que nous apporterons, ni la précision, ni la franchise.*

L'ACTION FRANÇAISE.

Chercher ce qu'il faut penser pour trouver ce qu'il faut faire, voilà, on a déjà pu le constater, une des occupations des directeurs de l'Action française et de leurs nombreux amis. Ils voudraient constituer peu à peu, en ce qui touche aux grands problèmes de notre pays, ce qu'on pourrait appeler l'opinion canadienne-française.

Le temps est passé, en effet, où les Canadiens français, irrévocablement classés dans les partis politiques, laissaient à un chef ou deux, le soin de penser pour tout le monde. Ces dictateurs de l'opinion sont, d'ordinaire, trop faillibles pour mériter une confiance aveugle, trop passionnés pour faire l'accord universel. On a voulu combattre la passivité ancienne en invitant des hommes de tous les milieux à se poser les questions qui devraient préoccuper tout citoyen d'esprit ouvert, à suggérer des solutions, des mises au point, qui éclaireront dans leur travail les hommes publics chargés d'exécuter. Ainsi des prêtres, des religieux de toute communauté, des hommes de toute profession, contribuent à fixer les idées, à orienter la marche de notre peuple.

On conçoit alors la nécessité que nous éprouvons de formuler souvent ce que nous appelons, d'un nom légèrement pompeux, notre doctrine. Aux adhérents nouveaux, aux membres innombrables de notre Ligue qui n'ont jamais reçu l'accolade officielle, à tous les jeunes dont l'esprit s'ouvre aux questions qui intéressent la nationalité, il faut faire connaître les principes qui nous dirigent nous-mêmes. Il faut aussi trouver des solutions aux problèmes imprévus qui se posent constamment et préciser notre pensée en perfectionnant son expression, en suscitant les correctifs de collaborateurs plus perspicaces.

Car nous sommes en mouvement: notre doctrine ne peut donc pas se cristalliser. La condition politique du Canada est en pleine évolution, la nationalité canadienne-française subit elle-même une transfiguration rapide, chaque jour apporte des développements qui font surgir des questions inopinées. La ligue d'Action française

considère que son premier devoir et sa principale utilité sont de n'avoir pas peur de ces questions et d'y porter un regard scrutateur.

C'est pour ces raisons que, de nouveau cette année, *l'Action française* consacre une série d'articles à définir ses positions. Dans cette revue générale il convenait d'accorder la première place à ce qui concerne nos relations avec Dieu. Si, par souci de schématisme, on donne à ce numéro du programme le titre de *problème religieux*, comme d'autres porteront ceux de problème national, de problème moral, de problème intellectuel, de problème économique, il ne faudrait pas en conclure que la question religieuse constitue pour nous un problème. Grâce en soient rendues à Dieu, le Canadien français ne connaît pas, d'ordinaire, ce qui constitue strictement le problème religieux. La foi de ses pères, la religion catholique, apostolique et romaine, répond à ses besoins. Il n'a pas à s'enquérir longuement et douloureusement de ce qu'il faut croire et pratiquer. Si donc nous parlons de problème religieux, ce n'est pas pour chercher ou pour défendre une solution; c'est pour rappeler les conditions auxquelles notre foi continuera de nous satisfaire et pour indiquer les fruits qu'elle doit produire.

* * *

Plusieurs fois déjà *l'Action française* a fait publiquement sa profession de foi religieuse. Au début de 1921, par exemple, M. l'abbé Lionel Groulx exposait, dans un magistral article, le but que poursuivait depuis quatre ans la revue dont il était désormais l'inspirateur. Ce but, écrivait-il, c'est de « dégager la réalité d'une âme et d'une pensée, rassembler les éléments d'une personnalité.

Notre doctrine, elle peut tenir tout entière en cette brève formule : nous voulons reconstituer la plénitude de notre vie française. Nous voulons retrouver, ressaisir le type ethnique qu'avait laissé ici la France et qu'avaient modelé cent cinquante ans d'histoire... Avant d'agir il importe de savoir cette chose très simple : ce qu'il faut défendre et ce qu'il faut développer. Puisque nous voulons vivre, apprenons d'abord quelle vie est en nous, quel germe attend de s'épanouir. »¹

Et alors la réponse : nous devons rester catholiques, français, fidèles aux traditions des ancêtres canadiens catholiques d'abord : « Conserver à Dieu un peuple qui glorifie et respecte l'ordre souverain, qui, dans l'apostasie trop générale des nations, continue de professer la vérité unique et de rendre hommage à Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous paraît une oeuvre qui l'emporte sur le rêve d'une grandeur politique et matérielle. Et voilà pourquoi nous ne nous arrêtons pas à cette entreprise de reconstruction française comme à une fin. Les nations aussi bien que les individus sont soumises aux fins suprêmes ; une nation n'a même de raison d'être que dans le respect et la glorification de cet ordre. Et c'est pourquoi nous nous attachons à l'Eglise catholique, non pas seulement parce qu'elle est la plus grande puissance intellectuelle, le dépôt d'universelle vérité ; non pas seulement parce qu'elle est l'auguste et la première gardienne de l'ordre moral, que, de l'ensemble harmonieux des vertus qu'elle propose aux peuples, dépend la prospérité sociale ; nous nous attachons à l'Eglise, d'abord pour les titres divins qui l'imposent à nos esprits et à nos coeurs, parce qu'en elle seule les nations atteignent les

¹ *L'Action française*, janvier 1921, pages 25 et 29.

finis de Dieu et qu'avant tout nous voulons, comme catholiques, que notre peuple accomplisse sa destinée chrétienne. »²

Et même, si la Ligue d'Action française se préoccupe tant de sauvegarder la personnalité ethnique de notre peuple, c'est pour qu'il réponde mieux aux vues de Dieu, « c'est parce que nous sommes convaincus que, même dans l'ordre chrétien, un peuple ne remplit pleinement sa mission que s'il reste soi-même. »

Le problème religieux se résout donc chez nous par l'acceptation complète du catholicisme et de toutes ses conséquences, par la soumission parfaite aux enseignements, aux directions de Rome. C'est à Rome que nous irons puiser la science religieuse, c'est d'elle que nous attendrons les mots d'ordre et les inspirations. Une fois de plus M. l'abbé Groulx exprimait la pensée canadienne-française quand il écrivait, dans le même article : « Pour notre élite intellectuelle nous demandons la culture romaine et la culture française. La première nous donnera des maîtres de vérités, ceux qui fournissent des règles aux esprits, qui font briller de haut les principes sans lesquels il n'est point de ferme direction, point de fondements sociaux intangibles, point d'ordre permanent, point de peuple assuré de sa fin. »

Nous voudrions voir se perpétuer chez nous, pour la personne du vicaire de Jésus-Christ, non seulement le respect absolu pour le docteur infailible, mais aussi les sentiments d'amour et de dévouement enthousiaste qui, il y a soixante ans, poussaient plus de cinq cents jeunes Canadiens français à se faire soldats du pape pour cou-

² *Ibid.*, page 31-32.—Cet article est reproduit dans *Dix Ans d'Action française*, le volume récemment édité, page 123.

vrir de leur poitrine les Etats pontificaux. Cet attachement à Rome produira ses fruits naturels : l'amour du culte liturgique et des formes de la spiritualité latine. Nous voulons que grandisse chez nous, même chez les laïques, cette intensité de vie intérieure, jointe à la science profonde de nos raisons de croire, que l'on admire chez les grands catholiques de l'Europe. Cette religion mieux connue, ce culte plus raisonnable, s'épanouiront ensuite dans la pratique sincère de tous les devoirs du catholique. Dieu nous garde d'une religion chaude en paroles, froide en effets, savante dans la dissertation, mais incapable de pousser jusqu'à l'observance des préceptes de l'Eglise, jusqu'à la réception des sacrements. Certes, il ne faut pas négliger l'étude de la religion : l'*Action française* s'est clairement exprimée sur ce point, plus d'une fois et de diverses manières. Mais si nous voulons des catholiques éclairés, c'est pour qu'ils soient logiques et qu'ils mettent de plus en plus leur vie d'accord avec leur foi.

Epanouissement du catholicisme dans une vie religieuse sincère et fervente, voilà bien ce que nous souhaitons à notre peuple de conserver comme son plus précieux héritage. Aussi l'*Action française* suit-elle d'un oeil édifié et reconnaissant les courageux efforts de nos évêques pour perfectionner la formation des clercs et pour maintenir la discipline de l'Eglise. Elle observe avec une fierté bien légitime les développements constants de nos splendides communautés d'hommes et de femmes. Nul actif n'est plus précieux que celui-là pour la grandeur de notre avenir national. Daigne Dieu nous accorder cette grande bénédiction de faire toujours fleurir chez nous la vertu qui s'élève bien au-dessus de la médiocrité,

qui atteint jusqu'à l'héroïsme des saints canonisés. Les Canadiens se doivent d'aspirer jusque-là. Nés d'une colonie de saints et de martyrs, perpétués par les sacrifices et l'abnégation de leurs pères, ils ont encore reçu de France, au dix-neuvième siècle, les leçons et les exemples de religieux de grande vertu qui ont transplanté chez nous la plupart des ordres et des congrégations de l'Eglise universelle. Aujourd'hui la génération de ces pionniers disparaît et c'est nous qui avons à réaliser l'idéal des grands instituts religieux, à faire fleurir sur la terre d'Amérique les sublimes traditions de l'ascétisme et de la mystique chrétienne. La tâche est considérable. Notre milieu d'activité fébrile et de bien-être matériel ne favorise guère les ascètes et les contemplatifs. Voici que la prospérité même de nos communautés d'origine canadienne, leur croissance rapide, leur expansion chez nos voisins, suscitent des problèmes assurément insoupçonnés de leurs fondatrices. Elles ne sont pas nombreuses, en effet, même dans l'Eglise entière, les communautés de femmes où une supérieure doit diriger personnellement quelques milliers de sujets. Dieu, qui répand ses bénédictions avec tant d'abondance sur ces belles institutions, ne manquera certainement pas de les diriger dans les voies qu'il leur a tracées, d'y conserver l'esprit primitif des fondateurs, qui était l'esprit de l'Eglise et des grands ordres anciens. Rappelons-nous, en effet, que l'économie divine ne change pas : la prière, la pauvreté, la mortification, restent les seuls moyens d'édifier toute oeuvre surnaturelle véritablement féconde.

* * *

Après les déclarations si explicites de M. l'abbé Groulx, citées plus haut, est-il besoin de répéter que, si

le Ligue d'Action française porte un si vif intérêt à la prospérité de l'Eglise canadienne, ce n'est pas qu'elle subordonne l'action catholique à l'action nationale? Ce qu'elle veut, c'est bien plutôt que notre peuple reste fidèle aux vues de Dieu sur lui. Nous croyons à la mission apostolique du peuple canadien-français. Dès les débuts de la Nouvelle-France les premiers missionnaires déclaraient que le seul moyen d'évangéliser l'Amérique du Nord était de transporter aux bords du Saint-Laurent un peuple profondément chrétien, qui remplirait le rôle d'apôtre: nous sommes ce peuple et nous acceptons ce rôle. Toute notre histoire atteste que jamais nos ancêtres n'ont refusé la tâche assumée dès la découverte du Canada par les Français. Après la conquête, nous voyons les évêques de Québec s'ingénier à remplir les vides que la mort faisait aux avant-postes lointains, dans les provinces maritimes comme aux bords des grands lacs; nous savons tous comment, au début du dix-neuvième siècle, Mgr Provencher reliait l'histoire apostolique du Canada moderne à celle de la Nouvelle-France, en allant dresser sa tente au confluent de la rivière Rouge et de l'Assiniboine. A sa suite les Taché, les Laflèche, les Demers, les Blanchet, ces grands évêques canadiens, dignes émules des Boniface, des Patrice, des Cyrille et des Méthode, taillaient en diocèses les immenses plaines de l'ouest, depuis la zone des grands lacs jusqu'à l'océan Pacifique, depuis les régions polaires jusqu'à la Californie.

Des centaines, des milliers de nos prêtres et de nos religieux les ont suivis, parsemant ces contrées de paroisses et d'institutions florissantes. Nous nous en réjouissons sans réserve. On a craint parfois que notre générosité ne nous appauvrit; on nous a dit de quelles exigen-

ces déraisonnables, de quels reproches injustifiés, de quelle ingratitude nos fils et nos filles voient souvent leur zèle récompensé par ceux qui en sont les bénéficiaires; mais nous n'oublions pas que le Père, qui voit les choses secrètes, saura récompenser tous ces dévouements obscurs, toute l'amertume de ces déboires. Nous savons qu'il en fait largement crédit aux peuples comme aux individus et c'est pourquoi nous ne ménageons pas à cette élite de notre race le tribut de notre admiration et de notre reconnaissance. Les fils et les filles du Canada qui s'exilent de leur petite patrie pour instruire les enfants et soigner les malades délaissés, prennent place parmi les meilleurs artisans de l'oeuvre nationale que la Providence nous a assignée. L'*Action française* voudrait seulement que ces prêtres et ces religieux aient pleine liberté, dans les colonies des compatriotes qu'ils rencontrent, de former ceux-ci comme ils ont été formés aux-mêmes, selon les traditions de la seule province catholique de l'Amérique du Nord. Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'assurer l'expansion du catholicisme dans des contrées où il s'acclimate difficilement?

Depuis vingt ans des centaines de nos religieux et de nos religieuses franchissent les océans pour porter aux peuples de l'Asie et de l'Afrique les bienfaits de la religion du Christ. C'est là un événement de haute signification et de grande importance. Nul indice, en effet, ne montre mieux que notre peuple garde quelque chose de l'ardeur chevaleresque qui animait les croisés du Moyen-Age. Le zèle apostolique, l'esprit d'abnégation, le désintéressement parfait, sont donc encore vivaces parmi nous. Les Européens eux-mêmes s'étonnent de la vitalité conquérante de ce peuple jeune, qui a si tôt

complété son organisme religieux et charitable, et qui peut, tout en prêtant abondamment à ses voisins, songer à prendre sa bonne part des missions de l'Église universelle. Vigueur plus étonnante encore quand on la compare à l'insuffisance des nations établies dans les deux Amériques. Seuls, en effet, de tous les peuples américains, les Canadiens français manifestent une pareille exubérance de vitalité catholique.

Cet apostolat lointain, qui prend vite de vastes proportions, ne peut manquer de nous procurer de multiples avantages, naturels et surnaturels. Il ouvre l'âme canadienne-française à des préoccupations moins casanières, à des horizons plus étendus; il nous habitue à jouer un rôle de peuple adulte, à sacrifier des biens particuliers pour les intérêts plus généraux; il inspire même à ceux qui restent, quelque chose de la générosité de ceux qui partent. L'héroïsme des missionnaires produira chez nous l'effet qu'il produit partout, il nous rendra meilleurs.

Une dernière obligation s'impose à nous: celle de prendre de plus en plus, aux yeux de tout le monde, l'attitude de peuple catholique conscient de ses devoirs. Ceci dictera souvent à nos hommes publics des déclarations, des réserves, des initiatives audacieuses. Longtemps nous avons pu croire qu'ils en seraient toujours incapables, que la conquête nous avait affectés d'une incurable timidité, laquelle se trahirait toujours par des gestes gauches et le balbutiement. Une heureuse réaction s'opère, due en bonne part au mouvement nationaliste. On ose davantage exprimer en public ses convictions religieuses, même devant des auditoires qui ne les partagent pas. On le fait, non pas avec cette forfanterie grandiloquente

qui rappelle trop le *Saint-Jean-Baptiste* ou les vantardises électorales, mais sur le ton calme, avec la force tranquille d'hommes qui ne cherchent ni à se vanter, ni à s'excuser de leurs croyances. Logique dans la parole, logique dans l'action, nos hommes publics doivent observer l'une et l'autre. Croyants et chefs de croyants, ils doivent s'employer à maintenir l'esprit religieux aujourd'hui si menacé; ils doivent favoriser la pratique religieuse et la fidélité aux devoirs de conscience, de plus en plus difficiles à garder; ils doivent se conduire eux-mêmes, dans leurs actes publics non moins que dans leur vie privée, selon les principes de leur religion. Le respect du dimanche, la police des mœurs, les mesures qui allègent les charges familiales, doivent évidemment attirer leur sollicitude particulière. Nous ne pouvons pas permettre que des étrangers bouleversent nos habitudes religieuses, que la littérature ou le cinéma tuent chez nos jeunes gens la foi et la pudeur. Nos chefs doivent nous défendre contre les dangers, ils doivent favoriser notre heureux développement.

A cette condition nous pouvons espérer que le premier élément de notre personnalité nationale se reconstituera, que nous redeviendrons ce que nous devons être, un peuple catholique. C'est le vœu le plus cher de

L'ACTION FRANÇAISE.

“SILHOUETTES D'AUJOURD'HUI”¹

Voici un petit volume dont les éditeurs ont raison de vanter la bonne apparence typographique et les réclamis-tes, l'intérêt de la matière à lire. L'auteur, journaliste de carrière, donne dans sa note-préface, une brève indication de nature à circonscrire l'action du critique. « Telles quelles, y lit-on, il ne faut pas les confondre avec des portraits. Ceux-ci seraient plus soignés, plus complets, plus achevés — sans doute aussi plus justes. » D'autre part, les deux citations de la page liminaire, une de Montaigne et l'autre de La Bruyère, indiquent la source d'inspiration. Il faut donc s'attendre au développement par accumulation d'épithètes, et à la description morale ou physique par traits antithétiques. Allusions, humour, citations d'auteurs favoris, évocation de souvenirs, rappel de détails tels qu'un journaliste curieux en recueille au contact des hommes et des choses, voilà qui donnera la manière et le style. A cause de cette uniformité, il est inévitable que la lecture des silhouettes ait paru plus attrayante dans *Le Devoir* que dans le volume où elles sont publiées, très faiblement retouchées. Quelques types croqués au jour le jour et qui n'ont qu'un intérêt négatif, semblent embarrasser l'horizon de leur silhouette prétentieusement encombrante. Autant l'inattendu amusait dans le journal, autant une sélection des sujets aurait donné au volume un caractère définitif.

Dans le choix interviennent bien des facteurs. Même le journaliste le plus sérieux ne peut se défendre d'un

¹ *Silhouettes d'aujourd'hui*, par Paul Dulac, 1 vol., 166 pages, Montréal, *Le Devoir*, 336, rue Notre-Dame (est), 1926.

certain subjectivisme. Subjectivisme, voilà un bien grand mot pour dire que les goûts ne se discutent pas. Il est des types que nous aurions voulu voir crayonnés autrement qu'ils ne le sont, parce que, à eux, s'applique ce mot, de Leibnitz, croyons-nous; « Admiration certains hommes à demi, est un aveu d'impuissance. »

En revanche, il en est d'autres qui y trouvent peut-être un peu plus que leur monnaie, comme il est des figures auxquelles l'on sait gré à Paul Dulac d'avoir jeté de son encre vengeresse.

Ce genre littéraire a déjà été pratiqué chez nous. Qui ne se souvient du « Pont d'Avignon » où tout le monde passait? On le retrouve même beaucoup plus haut dans notre histoire journalistique et littéraire. Le Fantastique de Napoléon Aubin publia jadis d'inoubliables silhouettes, esquissées par une plume généreusement acidulée. Mais Paul Dulac, par sa verve et son don d'observation parfois cruel, laisse loin derrière lui tous ses devanciers au Canada.

Il doit entreprendre une seconde série de silhouettes. Il est d'ores et déjà assuré d'un nombre de lecteurs grandissant. Qui n'aime à voir entrer dans l'histoire ou la légende, ceux qui, parmi nous, font beaucoup de bien sans bruit ou beaucoup de bruit sans bien?

HermaS BASTIEN.

UN CATALOGUE BILINGUE.

Le catalogue de la Maison De Serres, de Montréal, est un véritable chef d'oeuvre du genre. Voir ce que nous en disons page 55.

CHOSSES ACADIENNES ¹

L'on dit qu'il y a charme à revenir à ses anciennes amours. Je me suis occupé trop longtemps d'histoire acadienne pour ne pas prendre plaisir à l'occasion qui s'offre aujourd'hui de la revoir sous l'un ou l'autre de ses aspects, et d'en causer un peu. Je me rappelle la parole qui me fut dite, le 16 janvier 1920, par le très-regretté Mgr Paul-Eugène Roy. C'était après ma conférence sur *la Tragédie Acadienne*, donnée à l'Université Laval. L'éminent archevêque — mon ancien professeur de rhétorique — avait daigné y assister. « L'on ne saurait trop parler du drame acadien et de ce peuple-martyr », voulût-il bien me confier. Parlons donc de l'Acadie dans cette chronique. Encore que l'objet spécial n'en soit pas la Déportation, il est bien impossible d'évoquer son image ancienne ou nouvelle sans que ce spectre ne vienne l'obombrer. Sa menace a pesé sur elle pendant si longtemps, et sans qu'elle s'en doutât, dans sa bonne foi, dans son honnêteté paysanne. Il n'est pas permis de croire que ce malheur l'a atteinte soudainement. Oh! que l'Angleterre l'avait au contraire bien préparé, avec patience et avec art! Comme elle avait froidement laissé mûrir son plan de toujours avant de procéder enfin à son exécution! Quant aux conséquences de cette belle oeuvre, elles seront éternelles, pour autant qu'on peut parler d'éternité à propos des choses de ce monde. Le peuple acadien en a reçu une blessure dont

¹ *L'enseignement du français en Acadie, 1604-1926*, par Omer Le Gresley, (1926), in-8o, 255 pp. — *Les Iles de la Madeleine et les Madelinots*, par Paul Hubert (1926), in-8o, 252 pp.

il ne guérira jamais. Ses destinées en ont été entravées pour des siècles. Le temps palliera le mal qui lui a été fait, mais dans une certaine mesure seulement. Il faut se réjouir de la réviviscence de cette race dispersée aux quatre vents, de sa réimplantation au sol d'où elle avait été brutalement arrachée, des progrès qu'elle fait dans tous les domaines. Cela est consolant. Ce phénomène ethnique a été justement nommé par M^{sr} Paquet : la revanche de l'histoire. Oui, mais cela ne fait pas qu'elle n'a pas été brisée dans sa fleur, dans son splendide épanouissement, qu'il n'y ait toujours de ses fils sous tous les cieus, perdus dans une ambiance étrangère, hors d'état de coopérer à l'action commune de résurrection nationale. Il y a des crimes qui ne laissent qu'un mauvais souvenir. Il en est d'autres, d'une si maudite fécondité, hélas ! que les résultats s'en perpétuent de génération en génération. Les vagues du temps ne seront jamais assez lourdes pour en effacer les traces meurtrières. . .

La France généreuse a bâti deux établissements coloniaux en Canada : l'un sur les bords du Saint-Laurent, avec des échappées jusqu'au Golfe du Mexique ; l'autre en Acadie ou Nouvelle-Ecosse. Ces établissements ne se sont jamais mêlés, tant qu'a duré la domination française. Chacun avait sa propre organisation, sa vie personnelle. Ils étaient séparés dans l'espace par huit cent milles de forêts, séparés aussi par les origines diverses, et par tout cet ensemble de coutumes, d'aspirations, ces éléments complexes qui constituent les formes ethniques. Les Acadiens ont toujours eu conscience de composer un peuple à part dans la grande famille française. Et l'on peut se demander si ce sentiment, que leurs malheurs ont encore accentué, n'est pas pour beaucoup dans le fait si curieux de leur réviviscence. Une race possédant

une personnalité moins profonde, n'eût pas donné le spectacle que nous contemplons aujourd'hui. Avoir une très forte personnalité a donc les plus grands avantages, pour un homme comme pour un peuple. Mais cela ne va pas sans quelques inconvénients peut-être : rançon nécessaire de tout don naturel.

Une personnalité vigoureuse résiste mieux aux influences hostiles. Le défaut de cette qualité est un certain exclusivisme à l'égard de toute sollicitation, de toute pression, même amicale, venue du dehors, en vue d'un bien commun. Les Acadiens sont intensément *particularistes*. Je ne dis pas cela pour les en blâmer. C'est une constatation. En Nouvelle-Angleterre, par exemple, où il y a des paroisses composées mi-partie d'Acadiens et de Canadiens, l'on n'est jamais parvenu à opérer la fusion entre ces frères par le sang et par la lointaine origine. Si un jour — c'est l'une des possibilités de l'avenir — surgit dans le Canada oriental un état français, certes les Acadiens n'iront pas tirer de l'arrière. Mais tout fait prévoir qu'ils n'entreront dans sa formation qu'à de certaines conditions, dont la première sera la conservation de leur autonomie nationale. Cela ne peut effrayer personne, s'il est vrai, comme l'a dit un penseur, qu'une « civilisation divisée a des ressources qu'une civilisation unitaire ne connaît pas ».

Pour ce qui est proprement de la Nouvelle-France, nous savons que, dès le berceau, l'on s'est occupé de donner l'éducation et l'instruction. A tel point que, d'une manière générale, la colonie l'emportait à cet égard sur la mère-patrie. L'ouvrage de M^{ER} Amédée Gosselin : *l'Instruction au Canada sous le régime français 1635-1760*, a fait la pleine lumière sur la question.

L'Acadie n'aurait-elle pas été moins favorisée sous ce rapport? On l'a soutenu. L'historien Parkman a répandu l'opinion que le peuple acadien était le plus illettré de la terre. Combien souvent ai-je rencontré chez lui cette affirmation saugrenue! De preuve concluante, il n'en donne aucune. Est-ce que besoin était? Ne lui suffisait-il pas d'énoncer la chose pour être cru sur parole? Quand on s'appelle Parkman, et qu'il s'agit d'une race qui a mérité tous ses malheurs pour avoir méconnu les bienfaits de l'administration britannique et aveuglément obéi à ses prêtres, l'on peut se dispenser de recourir aux documents capables de jeter un jour impartial sur ce sujet. Une affirmation *a priori* coûte moins cher. La sienne avait cet avantage d'être en harmonie parfaite avec le préjugé protestant selon lequel l'Eglise catholique diffuse l'obscurantisme. Elle avait toutefois le tort qui n'est pas mince d'être en absolu désaccord avec la vérité. Il eût été surprenant que lorsque, d'un côté, l'on ne négligeait rien pour répandre la meilleure instruction religieuse et profane, petites écoles, pensionnats, etc., l'Eglise, l'Etat, les particuliers montraient le plus grand zèle afin d'assurer aux enfants une bonne culture à tout le moins élémentaire, — dans cette autre colonie française qui se développait parallèlement en Acadie, on eût laissé les générations croupir dans l'ignorance. Car c'était la même France qui avait planté ces deux arbres jumeaux dans le sol d'Amérique. Comment expliquer qu'elle eût donné tous ses soins à l'un, tandis que l'autre eût grandi au hasard, poussant des frondaisons sauvages, sans personne pour s'occuper de diriger sa croissance, l'émonder et voir à ce qu'il eût sa juste part de soleil et de rosée? Pareille différence de traitement serait bien déroutante. Aussi bien, l'histoire enre-

gistré-t-elle tout le contraire. Des travaux partiels nous avaient déjà édifiés sur le crédit que mérite l'opinion de Parkman et de bien d'autres touchant le degré d'instruction des anciens Acadiens. Le Révérend Père Omer Le Gresley a voulu consacrer sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Paris, à élucider ce point. Elle est intitulée : *l'Enseignement du Français en Acadie; 1604-1926*. Mais elle déborde son titre; elle est plus extensive que celui-ci ne l'indique. Au fond, elle traite de toute l'instruction religieuse et profane donnée aux Acadiens depuis les origines jusqu'à nos jours. Elle est le pendant de l'ouvrage de M^{gr} Gosselin sur la Nouvelle-France.

Cette thèse est très bien faite, fondée sur des témoignages authentiques, les uns inédits et en assez grand nombre, sereine et ferme. L'auteur ne fait pas de polémique. Mais il dit carrément les choses. Ça et là l'on sent comme un frémissement dans son style. Il a par endroits comme un ton vengeur. Parfaitement au courant des calomnies semées par des historiens sans scrupule, représentant les anciens Acadiens comme ne sachant pour la plupart ni lire ni écrire, et tenant leurs notions de la seule tradition orale, il réfute savamment, à l'aide de la plus véridique histoire, ces sinistres billevesées, et semble, dans ses conclusions, éprouver un plaisir de bon justicier à voir s'écrouler tout cet échafaudage de mensonges. Il est désormais acquis que, grâce surtout au dévouement du clergé, l'Acadie française n'a pas été la région ténébreuse que des imaginations hostiles se sont figurée.

L'on devine qu'en passant sous la domination anglaise, en 1710, les pauvres Acadiens ont dû avoir du mal à maintenir leurs écoles. Le fait est qu'ils ont été l'objet

de vexations de toute nature, dans leur liberté de pratiquer leur religion et de conserver leur langue. Leurs prêtres, en qui ils voyaient des conseillers et des défenseurs, ont été particulièrement inquiétés. En 1749, Cornwallis arriva en Nouvelle-Ecosse, porteur d'un message royal promettant mer et monde à ceux qui consentiraient à renoncer à leur langue et à embrasser le protestantisme. Persécutions et blandices n'eurent pas raison de ces hommes simples et fiers. Leur attachement à leur héritage naturel et divin demeura inviolable. Puis souffla la tempête qui balaya tout, et sema sur tous les rivages du nouveau et de l'ancien continent, les débris d'un peuple dont l'on n'avait pu forcer la conscience ni entamer l'honneur.

Quand après 1763, quelques épaves échappées à l'universel naufrage de leur nation, regagnèrent la côte de la Baie Sainte-Marie, bien résolues à s'y fixer et à reconstituer peut-être leur race anéantie, leur souci est d'avoir des missionnaires de leur langue. En attendant, ces bonnes gens se transmettent, pour ainsi dire de main en main, la double lumière, dont le rayonnement fut leur seule consolation durant l'exil et reste leur unique espoir pour l'avenir : leur foi et leur parler. Avec la venue du Père Sigogne — que sa mémoire soit bénie ! — ils ont enfin un prêtre d'autant plus capable de les comprendre que lui-même a souffert pour rester fidèle à son Dieu. Ce prêtre réfugié français donne à ses ouailles dispersées les secours surnaturels et se transforme en maître d'école. Sa maison devient la pépinière d'où sortira, un siècle plus tard, le beau collège de Sainte-Anne, à Pointe-de-l'Eglise. Ce petit séminaire nouveau genre, et bien primitif, logeait petits garçons et petites filles. Le bon Père Sigogne s'occupait des garçons, et la vieille ména-

gère, Angélique Bourque, avait soin des filles. Comment ce pensionnat à peu près gratuit, fonctionnait, au point de vue de la discipline et de l'instruction, sous la houlette paternelle du missionnaire, le Père Le Gresley nous l'expose en des pages bien intéressantes.

Beaucoup de temps devait s'écouler encore, avant que l'Acadie ressuscitée, en Nouvelle-Ecosse, et surtout au Nouveau-Brunswick, eût son système complet d'éducation, depuis l'école primaire jusqu'aux institutions d'enseignement secondaire et supérieur. Car il fallait compter avec la détresse matérielle de ses habitants, et surtout avec le sectarisme des lois imposant à ces provinces une religion et une langue officielles. C'est peu à peu, au cours du siècle dernier, que les cadres s'élargirent, et qu'il fut enfin permis aux catholiques français d'entrer dans une carrière d'où on les avait ostracisés. Leur apostolat s'y est exercé avec un dévouement et un succès chaque jour croissants. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile-du-Prince-Edouard, et jusqu'aux Iles de la Madeleine, se sont couvertes de maisons florissantes où les jeunes générations de l'Acadie nouvelle viennent puiser la formation diverse qui leur permettra de renouer les destinées brisées du peuple-martyr.

Nous recommandons vivement la lecture de cet ouvrage où l'on voit qu'à aucun moment de son histoire, sauf pendant les années terribles de la tourmente, l'Acadie n'a laissé s'éteindre le flambeau qu'elle tenait des mains de la France, sa mère.

* * *

Je viens de mentionner les Iles de la Madeleine. M. Paul Hubert les aime. Cela est tout naturel, puisqu'il

y a eu son berceau. L'on a remarqué, du reste, que ceux qui voient le jour dans une île ou dans un pays de montagnes sont particulièrement attachés à leur sol natal. S'il leur faut le quitter, ils en éprouvent un brisement; de loin, ils en gardent la nostalgie, ils en rêvent. C'est là, paraît-il, une loi psychologique universellement vérifiée. M. Hubert est né dans cet archipel. Il n'y habite plus. Mais comme il en cultive fervemment le souvenir! Comme ces îles se dressent toujours à l'horizon de sa vie, embellies par une sorte de mirage! Il lui semble entendre retentir à travers l'espace un appel, l'invitant au retour. Oh! il y reviendra. En attendant, et pour charmer son exil, il s'est mis à recueillir des notes, des notes, sur ses isolées aux solitudes du golfe: histoire, géographie, organisation religieuse et civile, pêcheries, agriculture, coutumes, éducation, traits de moeurs, etc., etc. Il en a tiré la matière d'un gros volume. Et il lui en reste de quoi « en former plusieurs autres ». Auriez-vous cru que ce coin de terre fût si riche en inspirations? C'est le propre de l'amour de transformer, d'idéaliser son objet, de faire parler d'abondance. M. Hubert est intarissable sur ses îles. Ses propos n'ont pas l'ordonnance classique. Son livre n'est guère ce qui s'appelle composé. Il est assez bien écrit, sans prétention aucune. L'auteur semble tenir un colloque avec lui-même plutôt que viser au grand public. Mais il nous intéresse, tant son ouvrage est « de bonne foy », et tant ce qui concerne l'Acadie, sous une forme ou sous une autre, remue dans nos coeurs de fibres et les incline à la sympathie.

Henri D'ARLES.

VEUT-ON NOUS POUSSER AU FASCISME ?

Une singulière alternative se pose de ce temps-ci à l'esprit des gens qui réfléchissent et qui ont encore quelque souci de ce qui se passe dans cette province. D'un côté, c'est la certitude, nous allions dire la sensation plus aigüe que jamais, depuis cette affreuse affaire du *Laurier Palace*, du mal effroyable accompli chez nous par le cinéma judéo-américain. Tout ceux qui observent de près ce cinéma et en peuvent suivre les effets, s'accordent à le proclamer : c'est un engin d'abrutissement et le pire, avec la presse jaune, qui soit installé chez nous. Il n'épargne rien : ni le corps, ni le cerveau, ni le coeur. Il s'attaque cyniquement à la jeunesse et à l'enfance et nous prépare pour demain une génération d'abêtis et de criminels. Dans un pays que l'on dit catholique, l'on laisse ouverte, à côté de l'église et de l'école catholique, une vaste école de démoralisation.

D'autre part, en face de cette corruption, c'est le laisser-faire des autorités publiques, leur scandaleuse démission et apparamment leur complicité. Des lois existent pour protéger l'hygiène, la morale et l'enfance. Ces lois sont violées, persévéramment violées ; et, si elles sont ainsi violées à Montréal notamment, un échevin vient de le déclarer à la face de ses collègues, c'est que tous ils interviennent auprès des recorders pour la protection des coupables. Aveu terrible qui met en cause, non seulement toute l'autorité municipale, mais la magistrature elle-même.

Les honnêtes gens, les pères de familles qui réfléchissent — il y en a encore, — ont donc ce sentiment que la morale et l'enfance, nos meilleures forces vives, sont brutalement assaillies. Des illusions sur l'avenir de la génération prochaine, ils n'en ont pas et n'en peuvent avoir : une école d'abrutissement ne peut produire que des abrutis. Cependant notre peuple et nos enfants, pauvres grandes victimes, n'ont de protection à attendre ni de rien ni de personne. La loi est une moquerie et les autorités sont du côté des corrupteurs. Voici un singulier symptôme : la campagne d'opinion qui se fait actuellement, ne se fait pas tant pour punir les coupables du *Laurier Palace* que pour atteindre les autorités protectrices de tous les coupables du cinéma. Voit-on bien quelle alternative on laisse aux honnêtes gens ? Entre la résignation à l'abrutissement de la race et la mise à l'ordre de l'autorité publique, a-t-on calculé qu'ils vont choisir pour l'abrutissement résigné ? Que l'on prenne bien garde de se tromper. Nous en avertissons ceux qui sont proposés à l'exécution des lois. Si l'autorité se démet, il y a encore, en cette province, beaucoup plus de gens qu'on ne croit qui n'entendent pas se démettre. Chez les peuples qui veulent vivre, l'incurie ou la démission des autorités enfantent le fascisme. Veut-on nous y pousser ? Veut-on forcer les pères de familles de Montréal à faire la police des théâtres ? Veut-on qu'une jeunesse, qui a encore de l'allant, s'en charge ? Encore une fois que l'on y prenne garde. Un peuple qui a de la sève et du cœur a vite fait de trouver les éléments d'un fascisme.

Le procureur-général de la province de Québec vient d'accorder l'enquête d'une commission royale sur le cinéma. Cette nouvelle a soulagé les esprits. Nous espé-

rons maintenant que cette enquête aboutira ; qu'elle n'est pas instituée pour cacher la vérité et les coupables, mais pour les atteindre. Sinon, il y a peut-être un public qui est en train de se lasser tout de bon.

Jacques BRASSIER.

PAROLES QUI DONNENT À RÉFLÉCHIR.

Les paroles qu'on va lire, sont de M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec. Elles ont trait à l'inquiétude qui va grandissant en notre province sur l'invasion du capital américain. Le Québec est-il en train d'être vendu aux étrangers ? Beaucoup s'en inquiètent qui ne font pas de politique. Voici les graves paroles prononcées par M. Sauvé :

« Cartier a dit : « Emparons-nous du sol ». Nous disons, nous, du parti conservateur : « Emparons-nous aussi de l'industrie, afin de nous mieux protéger. » Si Cartier avait raison pour le sol, pour quoi aurais-je tort pour l'industrie ? Parce que je dis que le gouvernement de Québec aurait dû prendre tous les moyens possibles de pousser les Canadiens de chez nous à organiser des industries greffées sur nos richesses naturelles, je serais un traître ? Au lieu de laisser drainer l'épargne du peuple canadien, au lieu de laisser voler notre argent par certaines compagnies, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas organisé ou fait organiser notre capital canadien en vue de fournir aux citoyens de cette province un moyen d'exploiter rationnellement nos ressources naturelles et à notre bénéfice ? L'héritage qui nous a été légué par nos aïeux, nous devons le transmettre à nos descendants, c'est nous qui devons l'administrer en conséquence. La province de Québec n'est pas administrée, elle est exploitée. Faut-il que notre province soit donc bien livrée ou *annexionisée* pour qu'un chef politique de cette province, spécialement connue comme le foyer des Canadiens français, n'ait pas le droit de réclamer aussi pour ses compatriotes la protection que l'on demande pour tout le Canada ? Pourquoi serais-je plus coupable que ces écrivains d'Angleterre qui disent que l'envahissement du Canada par le capital américain est un des moyens les plus sûrs d'annexion ? »

MÉDITATION POUR JEUNES POLITIQUES

1er ARTICLE

Entendons-nous bien : les partis politiques en tant que groupements hiérarchisés et soumis à tous leurs degrés aux ordres d'un chef, en vue d'accéder coûte que coûte au pouvoir, ne nous intéressent pas du tout. Rouges ou bleus, bleus ou rouges, c'est pour nous blanc bonnet, bonnet blanc. Nous n'affecterons sûrement, ni ici ni ailleurs, des airs de triomphateurs que le bon sens populaire a couronnés ou de martyrs que l'injustice et l'incompréhension persécutent, parce qu'un parti ou l'autre, au lendemain d'un vote, siègera, dans les parlements, à gauche ou à droite du président. Affiliés à aucune coterie, défenseurs d'aucune bannière politique, nous sommes et entendons demeurer libres entre les groupements qui bataillent pour la conquête du pouvoir. Nous croyons avec bien d'autres et après bien d'autres que l'esprit de parti — esprit étroit jusqu'à la mesquinerie, mesquin jusqu'à la veulerie et veule parfois hélas ! jusqu'à la lâcheté et la trahison, — est ce qui a ruiné chez nous le véritable esprit national, faussé le sens patriotique de notre population, préparé chez nos gens les plus honteuses défections et creusé, au sein de notre nationalité d'abord et entre les races ensuite, des fossés que le temps pourra difficilement combler.

Mais si les partis politiques en eux-mêmes ne nous intéressent pas, disons plus, si nous les dénonçons comme le pire dissolvant du patriotisme raisonnable et raisonné, si les chefs de partis, nonobstant le prestige souvent fac-

tice dont une presse servile se plaît à les envelopper, ne sont pas pour nous des oracles et si nous refusons de leur brûler de l'encens, les programmes que ces partis et ces chefs représentent et préconisent nous intéressent au plus haut point. Nous devons subir une situation de fait et tâcher d'en tirer tout le bénéfice possible. Les partis n'important pas, c'est sur les programmes que notre surveillance doit s'exercer. Les programmes d'aujourd'hui c'est en effet la politique de demain, c'est-à-dire l'orientation future du pays tout entier, c'est-à-dire surtout l'avenir de notre peuple. Or, à ce point de vue, nul n'a le droit de s'en désintéresser. Au contraire, chacun a le devoir de les étudier attentivement, d'en examiner tous les articles, de les scruter jusque dans leurs moindres détails, de les défendre s'il les juge bons, mais de les combattre de toutes ses forces s'il les juge mauvais. Salubre liberté d'esprit que nous n'avons jamais pratiquée ! Trop longtemps les politiciens ont représenté pour nous toute la politique et la personnalité surfaite des chefs de partis nous a masqué les intérêts supérieurs de la collectivité nationale. Que nous importait la politique véritable puisque l'idole était au pouvoir ? Tout était bien qui était décrétée par elle, toute parole était juste qui tombait de ses lèvres augustes ! Singulière façon de s'intéresser à la chose publique ! Il n'a fallu rien moins que les événements des douze dernières années, l'impression soudaine et effroyable de l'abîme ouvert sous nos pieds, pour nous arracher enfin au somnambulisme morbide dans lequel nous nous complaisions.

Or indépendant des groupes et des coteries, libres de toute attache de parti, sur quel terrain nous placerons-

nous, quel critère adopterons-nous pour juger de la valeur d'un programme politique, l'approuver ou le condamner, l'appuyer ou le combattre? Il n'en existe qu'un seul.

Canadiens français nous sommes et voulons demeurer. Voilà le fait incontestable, le principe essentiel qui doit nous servir de point de départ dans l'appréciation d'un programme politique. Tous les esprits que l'intérêt, l'ambition ou quelques autres inclinations malfaisantes ne faussent pas, seront d'accord sur ce point. C'est donc en partant de ce principe capital que nous aborderons l'examen des programmes politiques soumis à notre attention. Que valent ces programmes pour la sauvegarde de nos droits, de notre liberté, de nos prérogatives? Jusqu'à quel point leur application nous permettra-t-elle de grandir librement dans le sens que nous indiquent et notre origine et notre génie?

Et ensuite? Canadiens français nous habitons une province, le Québec, que nous avons découverte, colonisée, façonnée en quelque sorte à notre image, que nous avons enrichie au prix d'un dur travail jusqu'à la porter à la tête des neuf provinces de la Confédération. Nous en avons fait le château-fort de la race française au Canada, le foyer de la civilisation latine en Amérique. Elle est notre véritable patrie puisque c'est surtout sur son territoire que notre histoire s'est écrite et que c'est dans son sol que repose la lignée des ancêtres. Que valent alors tels programmes politiques pour la province que nous habitons? Lui rendent-ils justice, lui accordent-ils sa juste part d'influence ou la placent-ils simplement sous la coupe du reste du pays?

Et enfin, Canadiens français nous sommes les décou-

vreurs d'un pays qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et de la ligne quarante-cinquième aux glaces polaires. Par droit de première occupation, nous sommes chez nous sur tous les points de cet immense territoire. La constitution du pays nous confirme dans nos droits et nous place sur le pied d'égalité avec le maître de la onzième heure, notre compatriote anglophone. Du Québec, notre berceau et notre foyer, nous avons essaimé dans les autres provinces. Partout où, dans les limites du pays canadien, nous dressons notre tente, nous avons droit à la justice et au respect. Que valent pour notre pays, pour son progrès matériel, social et moral, que valent pour la protection des minorités françaises dans les provinces anglo-saxonnes les programmes politiques que les partis préconisent ?

Or il importe de ne pas modifier l'ordre ci-dessus. Les protagonistes de l'unité nationale à tout prix, de concert avec les prédicants de la tolérance (c'est-à-dire de l'aplatissement) et les défenseurs de la théorie plus récente du « Canadien tout court » crieront à l'étroitesse d'esprit. Les criaileries et les anathèmes des uns et des autres ne changeant rien aux faits, ne doivent en rien modifier notre attitude. Nous ne sommes pas nés « Canadiens tout court » — cela n'existe pas — mais Canadiens français; nous n'y pouvons rien et n'avons pas à en demander pardon. Nous ne sommes pas d'un Etat homogène et unitaire, mais d'un Etat fédéral, fondé sur neuf provinces et deux races, les uns et les autres autonomes. Laissons à d'autres de bouleverser ces réalités. Non, il y a trop d'aléas, trop de vague et d'indéfinissable, trop de contradictions aussi dans le « canadianisme tout court » des prétendus esprits larges pour accepter les

yeux fermés leur doctrine. Depuis assez longtemps nous essayons de concilier les inconciliables, et risquons à ce jeu périlleux le tout pour le tout. Mieux valent, à notre avis, des cerveaux étroits que le bon sens éclaire et dirige, que ces prétendus cerveaux larges, qui ne sont larges à la vérité que dans la mesure où l'idéologie et le rêve les dilatent.

* * *

Un autre fait indiscutable c'est que, dans la province de Québec, la vieille équipe du parti conservateur fédéral est ruinée, finie, réduite à la plus complète impuissance. Elle ne se relèvera sûrement pas des coups successifs qu'elle a reçus depuis une dizaine d'années. Battue et rebattue, elle l'a été à la fois sur son programme, sur tous les articles de son programme, et — ce qui est plus grave encore — sur l'attitude de ses chefs. Voyons un peu les faits. En 1911, notre province envoie au parlement central plus d'une vingtaine de députés élus contre le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier. Or, sur quelles questions principales cette élection porte-t-elle? La réciprocité douanière avec les Etats-Unis et la construction d'une marine de guerre canadienne. De ces deux questions, laquelle a impressionné l'électeur canadien-français au point de briser en partie l'emprise déjà ancienne que le parti libéral exerçait sur lui? La réciprocité? Sûrement non. Depuis longtemps, notre population connaissait le long et le large des vertus du tarif douanier. De part et d'autre on lui en avait tant dit de bien et de mal, que, blasée, elle ne prêtait plus qu'une oreille distraite aux tirades stéréotypées des grands-prêtres de la protection et du libre-échange. Certes, nous pouvons

l'affirmer sans crainte d'errer, la réciprocité à elle seule n'eût pas détachée notre peuple de Laurier, son idole depuis quinze ans. C'est donc le projet de la marine de guerre, c'est-à-dire, en dernière analyse, la politique impérialiste qui a agi sur l'électorat canadien-français et l'a déterminé à retirer une partie de son appui au vieux chef libéral. Fait à noter : les quelque vingt-cinq députés élus contre Laurier portaient l'étiquette nationaliste et non pas conservatrice. Or, par définition, nationalisme s'oppose à impérialisme. C'était donc une réaction anti-impérialiste qui se dessinait nettement chez nous. Le résultat de l'élection révélait la présence dans le Québec d'un esprit nouveau. Les quelques hommes clairvoyants qui, depuis une bonne douzaine d'années, s'efforçaient de secouer l'opinion publique et de l'arracher à son inertie en lui faisant voir le gouffre où aboutissait la politique impérialiste dans laquelle le parti libéral avait si imprudemment engagé le pays, n'avaient pas travaillé tout à fait en vain.

Mais, l'occasion, l'herbe tendre et quelque diable aidant aussi, nos députés nationalistes, sauf deux ou trois honorables exceptions, crurent qu'ils ne feraient pas mal d'abdiquer leur personnalité politique pour aller paître la largeur de leur langue dans les gras pâturages du parti conservateur devenu maître du pouvoir. Peu leur importait, à ces faciles transfuges, qu'en accédant à la direction des affaires, le parti dans lequel ils prenaient rang eût en même temps fait sienne, en matière d'impérialisme, la politique du parti libéral contre laquelle ils avaient été expressément élus. La reddition des comptes leur paraissait encore si loin ! Or 1914 montait à l'horizon. Les heures

d'angoisse qu'il nous apportait ne troublèrent pourtant par leur sereine quiétude. Sauf un ou deux peut-être, ils votèrent, votèrent des deux mains, tant que l'on voulut et tout ce que l'on voulut : participation à la guerre, prolongation du parlement, conscription ; ils auraient voté jusque la ruine totale du pays, le leur eût-on demandé. Déserteurs de leur cause, comme tous les déserteurs, ils ne connaissaient plus aucune espèce de pudeur et ne savaient plus s'arrêter devant les pires excès. Ils étaient devenus bleus, plus bleus que le maître des bleus, lesquels étaient devenus impérialistes, plus impérialistes même que l'initiateur chez nous de l'impérialisme.

Néanmoins, même si l'on s'ingénie à en prolonger illégalement l'existence, un parlement ne dure pas indéfiniment. Celui que le pays s'était donné en 1911 touchait à son terme. 1917 en vit la dissolution. Qui ne se rappelle ces heures troublées ? Laurier avait vécu assez longtemps pour assister à l'effondrement subit du grand rêve de sa vie. Trahi par ses propres partisans, insulté dans sa race, le grand vieillard voyait l'oeuvre de sa longue carrière crouler sous le choc des vieilles haines que son habileté avait momentanément endormies, mais qui se réveillaient alors plus violentes que jamais ; et les débris de cette oeuvre étaient dispersés aux quatre coins du ciel par le souffle de la passion et du fanatisme exalté jusqu'au paroxysme. Le vieux chef médita-t-il sur ses erreurs passées ? En tout cas, il se tourna vers la vieille province de Québec — la vieille province de Québec qui l'avait fait ce qu'il était et dont, aux jours de prestige et de succès glorieux, il n'avait peut-être pas suffisamment respecté le sentiment intime. Et la vieil-

le province lui accorda encore son appui le plus entier, parce que lui, sentant dans la profonde sincérité de son âme, qu'il incarnait l'espoir suprême de sa race, s'approchait d'elle. Le vote québécois balaya le parti conservateur qui, s'étant substitué au parti libéral, personnifiait à ce moment-là l'impérialisme britannique le plus excessif et, pour employer le mot d'un de ses chefs, le plus banqueroutier. Pour la deuxième fois l'électorat canadien-français réagissait contre une politique dont il vivait les conséquences douloureuses. Il réagissait avec d'autant plus de force que, blessé dans sa chair, insulté dans son honneur, bafoué et menacé des pires lendemains, il se rendait compte que tout ce qu'il subissait, son propre aveuglement le lui avait préparé. Mais cette fois sa désapprobation frappait le parti conservateur, devenu provisoirement le parti unioniste. Seuls, cinq candidats du gouvernement se faisaient élire chez nous. Depuis cette époque, le sentiment du Québec à l'endroit du parti conservateur n'a pas varié. En 1921, pas un seul conservateur québécois n'entre au parlement. En 1925, quatre seulement gagnent leur élection et encore sont-ils élus dans les centres anglo-saxons de la province. 1926 donne exactement le même résultat. Pourquoi cette opiniâtre hostilité d'une province entière à l'endroit d'un parti politique dont elle était autrefois une des forteresses?

Pourquoi? Est-ce incompréhension, est-ce pure ignorance, comme on l'a si aimablement prétendu? L'explication, peut-être commode, sent un peut trop son dépit. N'est-ce pas plutôt une méfiance parfaitement justifiée? Notre population a vécu les pénibles leçons de la guerre et celles-ci lui ont brutalement ouvert les yeux sur la vé-

ritable portée de la politique impérialiste inaugurée chez nous par Laurier, mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, continuée, ensuite et depuis, avec le plus aveugle acharnement par le parti conservateur. Elle se souvient et son souvenir est d'autant plus vivace qu'elle porte encore ouvertes au flanc les blessures douloureuses rapportées de sa périlleuse aventure. Si elle condamne l'impérialisme britannique, cause première de ses malheurs, peut-on l'en blâmer sensément? Les conservateurs fédéraux peuvent-ils raisonnablement se plaindre du sort qui leur est fait? Ont-ils pris, pour apaiser l'ire de notre population, les mesures qu'ils prenaient naguère pour l'ameuter? Ont-ils biffé énergiquement de leur programme politique les articles qui ravivent les vieux souvenirs et évoquent les sombres journées de la plus sombre période de notre histoire contemporaine? Non, il n'ont rien fait de tel; ils n'ont jamais défini leur pensée, toute leur pensée. Ils ont voulu simplement faire oublier le passé sans donner de garanties réelles pour l'avenir. Quelle est au juste leur politique sur ce point précis de l'impérialisme? Nous en sommes encore à nous le demander, après trois campagnes électorales successives. Est-ce le fameux *ready, aye ready* de Toronto? Est-ce le non moins fameux discours de Hamilton, qui contredisait le précédent et exposait un projet virtuellement inapplicable? Nous ne le savons pas encore. Le saurons-nous jamais?

Et, dans le Québec, au lieu de la franche déclaration de principes, de l'engagement formel et précis que le peuple attendait et avait le droit d'obtenir d'eux, qu'ont fait des chefs conservateurs? De parti pris, ils ont relégué aux oubliettes les questions primordiales et ont tenté

de dévier l'attention vers des problèmes d'importance secondaire. Embouchant encore une fois la vieille trompette de la protection, ils ne sont lancés à l'assaut de nos divers arrondissements électoraux, dans l'espoir que pour eux, comme pour Josué à Jéricho, les murs crouleraient d'eux-mêmes après le septième tour. Les résultats ont trompé leur attente: l'éclat de la trompette n'a pu dominer le roulement pourtant lointain du tambour. Ils ont imaginé de parler de malheurs et de misères, quand, à l'origine de nos malheurs et de nos misères, c'est eux que l'on retrouvait. Ils ont épilogué longuement et avec émotion sur la ruine qui menaçait le pays, tout en gardant de Conrart le prudent silence sur tel article de leur programme qui était en soi — les faits l'avaient déjà prouvé — un principe de ruine. La feinte ne vaut rien en stratégie électorale. Les conservateurs québécois s'en rendent-ils compte aujourd'hui? L'attitude imprécise, mal définie, tout autant que l'impopularité de leur politique, leur a valu trois défaites consécutives. L'éloquence berceuse d'un candidat haut de taille ne réussit pas aujourd'hui à replonger l'électeur canadien-français dans son sommeil d'antan. Il a appris à se méfier. Il garde l'oeil ouvert, juge les hommes par leur passé et les programmes politiques par leurs résultats. S'il exige de ceux à qui il confie la direction de ses affaires, de la franchise avant tout, et s'il s'écarte avec soin des acrobates et des équilibristes politiques, ce n'est sûrement pas nous qui songerons à l'en blâmer. On répète que le parti conservateur est impopulaire dans le Québec. C'est vrai. Mais on admettra qu'il y a de quoi. Si les candidats malchanceux en 1925 et 1926 veulent bien, aujourd'hui que le temps a quelque peu calmé leur dépit, réfléchir en tou-

te sincérité sur les causes de leurs échecs répétés, nous sommes sûrs qu'ils éprouveront le besoin de rectifier le jugement vraiment sommaire que quelques-uns d'entre eux ont porté au lendemain du vote de septembre dernier.

Nous nous en sommes tenus, dans cette rapide revue des faits, à la seule question impérialiste et à l'attitude des chefs sur ce point bien défini. Si nous examinons la politique conservatrice touchant les droits et la protection des minorités dans l'Ontario et dans l'Ouest, durant la même période, nous aboutirions très certainement à des conclusions identiques. C'est évidemment le goût du paradoxe qui portait un gros candidat conservateur à déclarer l'automne dernier que son parti a été de tout temps le principal défenseur des minorités. Cette déclaration contrastait néanmoins étrangement avec l'attitude de ses chefs sur la question des écoles de l'Alberta.

* * *

Mais n'insistons pas. Nous croyons avoir suffisamment mis en lumière les causes principales de l'impopularité du parti conservateur chez nous et justifié notre affirmation du début, à savoir, que la vieille équipe conservatrice dans notre province est ruinée à jamais. Elle a été battue trop de fois, battue tout ensemble sur son programme et sur une question de sincérité personnelle. Il est désormais trop tard : l'irréparable est accompli. Le vieux parti de Cartier et de McDonald a perdu l'estime de notre population et a laissé un adversaire beaucoup plus habile le devancer sur tous les terrains. La personnalité de ses chefs ravive trop de souvenirs amers. Garder ces hommes, c'est, pour le parti, marcher vers de

nouveaux déboires ; ils ne peuvent être désormais que des moissonneurs de défaites. Trop avancés dans la carrière pour pouvoir compter sur l'avenir, ils sont d'autre part chargés d'un lourd passé qu'ils ne pourront réparer et qu'ils se sont d'ailleurs mis eux-mêmes, par pure maladresse, dans l'impossibilité de faire oublier.

C'est vers l'avenir — mais il ne faut pas s'illusionner, vers un avenir éloigné — que le parti conservateur doit tourner ses regards et c'est sur la jeune génération qu'il doit reporter tous ses espoirs. Il a besoin d'une réorganisation totale — réorganisation qui ne s'effectuera que par le renouvellement de ses effectifs et de son état-major, autant dire qu'elle ne saurait être complétée avant quinze ou vingt ans.

Mais ce renouvellement des forces d'un parti suppose que ses jeunes adeptes d'aujourd'hui, — hommes de 25 ou 30 ans — ont assez de détermination pour briser résolument avec leurs devanciers immédiats et la politique que ceux-ci représentent, assez de vigueur intellectuelle pour penser par eux-mêmes et dresser un programme conforme aux besoins, aux désirs et aux aspirations de la population tout entière. C'est à cette condition, à cette condition seulement, que le parti conservateur peut espérer reconquérir, d'ici une vingtaine d'années, la confiance de la population française du Canada. Or, c'est un fait avéré que, sans l'appui de la province de Québec et des minorités françaises réparties dans le pays, aucun parti ne peut s'assurer une majorité suffisante au parlement central. A deux reprises, les conservateurs en ont fait la démonstration à leurs dépens. Moins que tous autres semble-t-il, ils peuvent l'oublier. Nous voici donc à la conclusion de ce premier article : ces jeunes conservateurs

d'esprit libre et d'esprit vigoureux, débarrassés des tutelles étouffantes, ces jeunes conservateurs se trouvent-ils dans la province de Québec? C'est à eux que nous adressons ces lignes. Une convention générale de leur parti s'organise. C'est le temps pour eux de parler juste et de parler fort. Nous verrons, dans un prochain article, ce qu'ils devraient dire.

Jacques DUMONT.

LE CANADIEN-NATIONAL ET LE QUÉBEC.

Nous demandons au gouvernement de Québec de s'entendre avec Ottawa pour nous procurer quelques centaines de milles de chemin de fer de Montréal à l'Abitibi, de Témiscouata à Gaspé, autour du lac Saint-Jean, etc. Il nous faut cela pour garder nos gens chez nous en nous agrandissant.

Quant aux chemins de fer déjà existant, nous leur demandons de nous respecter, d'imprimer honnêtement sur leurs horaires et leurs stations, les noms français de nos paroisses. Pour ne parler que de *notre* Canadien-National, soutenu de nos sous pour un maigre service (nous payons 1/3 du coût et nous ne possédons que 1/6 de sa longueur de ligne), nous exigeons qu'il place de nos gens, parmi ses hauts employés, et qu'il ne barbouille plus sur les horaires, les stations d'entre Victoriaville et les Trois-Rivières, en plein cœur de chez nous: *Walker Cut, Black River, Breaults, Doucet's Landing*, (Sainte-Angèle de Laval!) et *Three Rivers!* Et tout près de Québec: *Craig's Road Diamond* et *Bridge*, au bout du Pont. Entre Montréal et Québec, il n'existe pas de places appelées *East Montreal, Crabtree, Falls Glenada* (Ste-Flore), *Aldred, Gauthiers* et *Parent Square Sta.*

De Québec au Lac Saint-Jean, qu'est-ce que *White House, St. Catherines, Lake Sergent, Jackson's, Allen's Hill, Black River* (encore une!) et *Pearl Lake, Summit* et *Summit Club, Brooks, Commissioners Lake, Mink Lake, Lake Bouchette?*...

N'y a-t-il que des Anglo-américains dans notre province? Quelle fureur a-t-on donc de défigurer ainsi une carte géographique, qui devrait pourtant avoir du bon sens? Si nous en parlions à nos députés au Fédéral pour qu'ils en glissent un mot à qui de droit, soit à l'hon. M. Dunning pour qu'il en cause à M. Thornton, soit directement à M. Thornton lui-même, toujours très accueillant...

LETTRE COLLECTIVE

*D'Associations catholiques et françaises du Canada
et des Etats-Unis d'Amérique.*

Au mois d'octobre dernier, La Ligue d'Action française a pris l'initiative de faire adresser à Mgr l'Archevêque de Mexico, la lettre collective que l'on va lire. Cette démarche en commun de toutes les Sociétés nationales du Canada français et des Etats-Unis nous a permis en même temps d'affirmer de nouveau notre propre solidarité.

Le 13 octobre 1926.

Sa Grandeur M^{sr} Jose Mora y del Rio,
archevêque de Mexico (2a Brasil, 20, Mexico D. F.),
Mexique.

Monseigneur,

Répondant au pressant appel du Souverain Pontife en faveur des catholiques mexicains, le peuple canadien-français, de concert avec ses frères de l'Acadie et les Franco-Américains des Etats-Unis, groupe de 4,000,000 d'âmes de commune origine et de foi catholique, vous adresse ses vives sympathies et l'assurance de ses prières, devant la persistance de la très cruelle épreuve de l'Eglise au Mexique.

Les protestations, les mots d'ordre et les mises au point de l'épiscopat de votre pays, les plaintes de vos communautés religieuses ne nous ont pas échappé et nous ont profondément émus. Puisse la divine Providence entendre, pendant cette année sainte étendue au monde entier, les supplications que l'univers catholique ne cesse de faire monter vers Dieu pour la cessation de la persécution religieuse dans votre pays et, selon les

sentiments exprimés par le Cardinal secrétaire d'Etat, pour le pardon des coupables!

En notre qualité de peuple latin de l'Amérique du Nord nous ressentons, en vérité, très vivement les souffrances de nos frères catholiques du Mexique en proie à une si injuste et si ériante persécution, qui déshonore grandement ceux qui en sont responsables.

Unis au Pape, nous demeurons unis à votre Grandeur, dans la douleur comme dans la paisible revanche qui marquera bientôt, nous l'espérons de tout coeur, la fin des jours sombres que nous vivons en ce moment avec les catholiques mexicains.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage de notre profond respect.

LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE:

Le Secrétaire général:

(Signé) Anatole VANIER.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL:

Le Président général:

(Signé) Léon TRÉPANIÉ.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC:

(Signé) C.-J. MAGNAN, *président général.*

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA
JEUNESSE CANADIENNE FRANÇAISE:

Le chef du secrétariat général:

(Signé) Alphonse DE LA ROCHELLE.

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS
CATHOLIQUES ET NATIONAUX:

(Signé) Clovis BERNIER, *président.*

(Signé) Gérard TREMBLAY, *secrétaire.*

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES
VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA:

(Signé) Eugène THOUIN, *secrétaire.*

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE

D'ÉDUCATION DE L'ONTARIO:

(Signé) N.-A. BELCOURT, *président.*

(Signé) Edmond CLOUTIER, *secrétaire.*

ASSOCIATION D'ÉDUCATION DES

CANADIENS-FRANÇAIS DU MANITOBA:

(Signé) Henri LACERTE, *président.*

(Signé) J.-H. DAIGNAULT, *secrétaire.*

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-

CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN:

(Signé) Raymond DENIS, *président.*

LA SOCIÉTÉ DE L'ASSOMPTION:

(Signé) François BOURGEOIS, *ptre,*

aumônier général.

(Signé) Calixte-F. SAVOIE, *sec.-trés. général.*

L'UNION SAINT-JEAN-BAPTISTE D'AMÉRIQUE:

(Signé) Elie VÉZINA, *secrétaire général.*

L'ASSOCIATION CANADO-AMÉRICAINNE:

(Signé) Elphège DAIGNAULT, *président.*

(Signé) Adolphe ROBERT, *secrétaire.*

LA QUESTION JUIVE.

Pour en saisir l'importance, il suffit de quelques statistiques. Le tableau ci-dessous indique que la province de Québec vient en première place avec le plus fort contingent de juifs.

	1901	1911	1921
Québec	7,607	30,648	47,977
Ontario	5,337	27,015	47,798
Manitoba	1,514	10,741	16,669
Saskatchewan	198	2,066	5,480
Alberta	17	1,486	3,242
Nouvelle-Ecosse	449	1,360	2,161
Colombie Anglaise	543	1,265	1,696
Nouveau-Brunswick	395	1,021	1,243
Ile-du-Prince-Edouard	17	38	21
Yukon	54	41	8

C'est depuis 1901 que l'immigration sémitique s'intensifie au grand dam du commerce de détail, principalement à Montréal où pullulent 42,667 juifs. Tout un quartier en est infecté.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

EN VOYAGE.

Connaissez-vous votre patrie?... Très peu, malheureusement. Le goût de l'inconnu ne nous manque pourtant pas. S'est-on amassé un pécule? Aussitôt l'on songe à s'envoler au pays de ses rêves. L'heure de l'hymen a-t-elle sonné? notre première préoccupation est le traditionnel voyage de noces. « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage... »

Si nous avons épousé une héritière cossue c'est l'éblouissant Paris qui verra resplendir notre lune de miel. Notre fortune est plus modeste: alors nous nous contenterons du matériel New-York ou du trop fashionable Atlantic City.

Mais voyager dans notre pays, voir la douce et séduisante Acadie, visiter nos fiers compatriotes de l'Ontario Nord, nous diriger vers les plaines de l'Ouest pour y recevoir une leçon d'énergie nationale, oh non! jamais. Nous n'y songeons même pas. Ce serait trop naturel et trop profitable.

EN ACADIE.

En attendant que la mode se conforme à la raison, causons un peu de notre pays que nous méconnaissions d'une manière si déplorable. Causons de nos compatriotes inquiets des autres provinces, et particulièrement de nos aînés, les Acadiens.

Mille motifs devraient nous engager à nous intéresser davantage à ceux-ci. Ils constituent le groupe de Français le plus ancien du Canada. C'est celui qui a le plus souffert. C'est aussi celui qui a manifesté le plus magnifique entêtement à survivre. Toute sa vie n'a été qu'une lutte sublime contre la mort. N'est-il donc pas le plus attachant pour nous? Et pourtant... c'est le plus ignoré...

Nous demandions un jour à un chef acadien pourquoi il n'organisait pas dans le Québec un voyage comme ceux de la liaison française: « A quoi bon, nous répondit-il, avec un peu d'amertume, aller nous faire demander à Québec qui nous sommes et d'où nous venons? »

CE QU'ILS SONT.

Trop des nôtres n'ont sur les Acadiens que des idées confuses. On se rappelle vaguement la dispersion. L'Acadie moderne, disons la vérité, on ne connaît guère son existence.

La plupart des pèlerins du *Devoir*, il y a deux ans, découvrirent l'Acadie. Ce fut une véritable révélation pour eux de trouver un peuple à la foi robuste et aux traditions souvent plus françaises que les nôtres. Ils furent fort étonnés qu'une telle pluralité de groupes épars pût constituer une si puissante unité morale. Unité de religion et de langue, sans doute; mais ce qui les frappa davantage, c'est l'unité de drapeau, d'hymne national et d'aspirations que nous ne rencontrons pas encore, hélas! dans le Québec.

Et puis, il fait si bon retrouver là-bas cette loyauté chevaleresque, cette simplicité de moeurs, cette cordiale hospitalité que l'américanisme tend à détruire chez nous. Si nous sommes choqués de nombreux anglicismes, avec quelle joie ne dégustons-nous pas de savoureux vocables du 17^e siècle.

QUELQUES TYPES.

Le curé acadien est toujours un patriote. Il ignore, lui, l'indifférentisme national. Aucune question patriotique ne lui est étrangère. Il est gai, sociable, actif, s'intéresse aux intérêts matériels de ses ouailles comme à leurs intérêts spirituels. C'est le grand manitou.

Le brave pêcheur acadien n'a pas confiance en lui; d'où provient son manque d'initiative. Il est religieux, loyal, soumis jusqu'à l'excès et toujours obligeant. Comme ses ancêtres normands ou bretons, il médite de la mer et ne peut s'en passer.

L'Acadienne, au regard profond et mélancolique qui reflète une vision des malheurs séculaires, est certainement un type de femme exceptionnelle. D'une bonté et d'une patience angéliques, elle élève admirablement ses douze, quinze ou vingt enfants. Tout son bonheur réside dans la souffrance, l'abnégation, l'oubli complet d'elle-même. Combien de nos Canadiennes-françaises, dont l'idéal se borne à un bout de ruban ou à un portrait d'acteur, devraient aller à son école!

Les Acadiens ont du goût. Ils ont choisi pour établir leurs foyers les sites les plus séduisants des Provinces Maritimes. Pour

s'en convaincre, il n'y a qu'à parcourir les rives enchantées de la Baie des Chaleurs, les côtes ensoleillées et pittoresques de Shédiac, de Cocagne et de Bouctouche, celles du Cap Breton et de la Baie Sainte-Marie. Après cette visite nous croirons davantage que la nature nous a traités en enfants gâtés dans la distribution de ses dons.

Nous n'avons certes rien à envier aux autres pays. Il faut avoir vu, par un brillant soir de juillet, les barques acadiennes déployer leurs voiles, qui scintillent sous les rayons du soleil couchant comme les ailes blanches du cygne où perlent des diamants. On en gardera toujours un souvenir inaltérable.

CONCLUSION.

Un voyage en Acadie, c'est une excellente aubaine. Il ne faudra pas la négliger cette année, puisque *le Devoir* nous l'offre à un prix très modique.

Bien mieux, pourquoi ne suivrait-on pas le conseil que donnait récemment M. l'abbé Maheux à nos éducateurs? Allons passer nos vacances au doux pays d'Évangéline. Livrons-nous à l'apostolat national. Nous nous fortifierons nous-mêmes. Car les Acadiens sont des lutteurs. Et rien n'éveille davantage les soucis patriotiques que de prendre contact avec cette vaillante minorité française. Écoutons, par exemple, ce franc parler du journal acadien, *l'Évangéline*:

« Nous voulons d'abord conserver notre langue. Inutile d'insister sur ce point sur lequel, il nous semble bien, tout le monde est d'accord. »

« Et parce que nous voulons conserver notre langue, nous voulons que l'on nous donne les moyens de l'apprendre et nous voulons encore qu'on la respecte en hauts lieux. »

« Qu'on la respecte dans les documents qui nous viennent d'Ottawa, qu'on la respecte en nous donnant la traduction de la littérature officielle: *hansard*, rapports, etc., qui nous intéressent, c'est-à-dire à peu près tous. »

« Cela ne se fait pas suffisamment. Nos représentants doivent le demander, l'exiger s'il le faut. »

« Mais nos représentants doivent surtout commencer par respecter eux-mêmes cette langue dont, par métier, ils sont les défenseurs. »

« Ils doivent, dis-je, lorsqu'ils ont l'occasion d'adresser la parole aux Communes, parler français. »

« Qu'en vertu des « limites compréhensives » de leurs collègues, ils se croient obligés de parler aussi l'anglais, nous n'avons pas d'objection. Mais qu'ils persistent à ne parler que l'anglais, ce n'est pas de la complaisance, ce n'est pas de la politesse, c'est du léchage de bottes. »

Oui, ce sont les fils des dispersés de 1755 qui parlent avec une telle crânerie. Excellente leçon de fierté nationale pour nous et aussi... pour nos députés.

LE VEILLEUR.

LIVRES ET REVUES

DICTIONARY OF CANADIAN BIOGRAPHY, par W.

Stewart Wallace, M. A., Bibliothèque de l'Université de Toronto. — Toronto, The MacMillan Company of Canada, 1926. In-4, 433 pages.

Voici un nouveau dictionnaire que consulteront avec avantage tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada. De parti pris, M. Wallace a exclu de sa nomenclature les notices biographiques des personnages qui vivent encore; il convient de l'en féliciter, car trop souvent les auteurs de nos dictionnaires canadiens, de peur de déplaire à des individus influents mais insignifiants, brûlaient à tout-propos, avec une parfaite désinvolture d'ailleurs, l'encens de la flatterie.

On ne saurait trop insister sur le fait que près d'un tiers des notices se rapportent aux Canadiens-Français ou aux Français qui se sont illustrés au Canada. Selon M. Wallace, l'histoire du Canada ne commence donc pas en 1760, mais bien avec l'arrivée des premiers Français au pays. En outre, l'esprit même du dictionnaire mérite des éloges: l'auteur est un universitaire distingué qui a trop étudié pour considérer nos problèmes sous l'angle étroit du fanatisme ou de l'impunité.

Toutefois ce dictionnaire n'est pas exempt de tout reproche; M. Wallace comblera sans doute plusieurs lacunes dans la deuxième édition. En voici quelques-unes qui ne sauraient être passées sous silence.

A la page 219, un paragraphe est consacré à la vie de l'honorable Philippe Landry, orateur du sénat. On nous apprend que : " In 1892, he was summoned to the Senate of Canada; and from 1911 to 1917, he was its speaker. He died on December 20, 1919 "... Et la démission de l'honorable Sénateur relative à la question bilingue d'Ontario?... Cette héroïque décision n'est pas même mentionnée.

A la page 225, sous la rubrique: Sir W. Laurier, on peut lire, entre autres lignes: ... " his government (l'administration de Sir Wilfrid Laurier) remained in power until its defeat in the general elections of 1911 on the issue of reciprocity with the United States ". Cela n'est qu'une demi-vérité. Ce qui causa la chute du chef libéral ce fut surtout la question de la marine Laurier « canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre ». Tel fut à peu près l'unique thème des orateurs nationalistes, et c'est ainsi que M. Bourassa réussit à faire élire une vingtaine d'adversaires de Laurier.

Malgré ces regrettables omissions, ce dictionnaire mérite une large diffusion. Il est opportun de faire remarquer que c'est notre compatriote, M. F.-J. Audet, chef du Bureau des Renseignements des Archives Nationales, à Ottawa, qui a fourni de nombreux renseignements à l'auteur du Dictionnaire.

S. M.

LA TERRE SAINTE, TÉMOIN DE L'ÉVANGILE, par

P.-E. Farley, c. s. v. — Imprimé à *l'Action Populaire*, Joliette.

Les professeurs de littérature ont le don d'évoquer hommes et choses et de leur donner une physionomie particulière. C'est la réflexion qui nous vient à l'esprit en lisant la belle conférence du Père Farley. Ses compagnons de pèlerinage en Palestine se rappellent volontiers la réflexion de Lamennais contemplant la mer: « Ils regardent tous ce que je regarde, mais ils ne voient pas ce que je vois. »

L'humilité du Père Farley nous permettra bien de lui dire qu'il a vu pour nous des choses que nous sommes enchantés de lire. « En tout, voir à travers la Bible, ou plutôt voir la Bible à travers les choses, ce fut notre ambition et notre joie. » (P. 4). C'est notre bonheur de suivre ce pèlerin et de réfléchir dans le silence de nos cabinets d'étude sur le témoignage que la terre, les

mœurs d'Orient rendent encore à la véracité des Evangiles. La Ville sainte surtout, vue d'abord du mont Scopus, mais parcourue ensuite en tous sens, fera revivre à jamais dans nos âmes la physionomie du Christ qui a marché sur ce sol et respiré dans cette atmosphère.

P. P.

L'EFFORT ÉCONOMIQUE DE NOTRE RACE, par M.

Rodolphe Laplante. (Publication de l'*Ecole sociale populaire*, No 155.)

Cette étude est un cadre. C'est une vue à vol d'oiseau des tentatives imaginées et réalisées par les Canadiens français pour faire oeuvre originale et féconde sur le terrain des biens matériels. M. Laplante indique, dans ces pages, le jalons de la route suivie à ce sujet par notre race depuis 150 ans. Au lendemain de 1760, la culture du sol est l'unique occupation de nos ancêtres. L'éveil au commerce et à l'industrie ne commence qu'aux premières années du 19ème siècle. Fait à noter: La Banque de Montréal est fondée en 1817 avec un capital dont presque la moitié appartient aux Canadiens français et sous la direction d'un conseil où siègent plusieurs de nos compatriotes. Les Canadiens français commencent à s'enrichir dans le commerce des blés et des bois. Il nous vient un accroissement de fortune de l'exploitation de nos ressources naturelles. Deux ombres au tableau. Vers 1850, l'émigration des nôtres aux Etats-Unis; quelques années plus tard, l'arrivée chez nous des Américains qui s'emparent de nos richesses et les exploitent à leur profit. Les dernières pages de la brochure de M. Laplante contiennent le bilan de notre effort économique et nous apportent consolation et espoir.

Nous espérons que M. Laplante fera une suite à cette étude. Il conviendrait de reprendre le cadre qu'il a tracé, d'y mettre des précisions. Quelle fut, par exemple, notre richesse aux différentes époques? De quoi se composait-elle? Quelles branches du commerce et de l'industrie attirèrent jusqu'ici nos capitaux? Le succès ou l'insuccès a-t-il suivi ces efforts? En quoi et pourquoi? Nous pensons que des brochures à idées générales n'avancent guère les choses. Nous croyons plus urgentes et plus utiles des monographies, des études comme celle du Rév. Père Pierre Fontanel, S. J.

A. P.

LA PULPE ET LE PAPIER, par le Rév. Père Pierre Fontanel, S. J. (Brochure de l'*École Sociale Populaire*, Nos 149-150.)

C'est par des études de ce genre que nous avancerons sur le terrain économique. Nous nous débarrasserons ainsi du vague dans les idées et de l'à peu près dans l'exécution. Nous remplacerons les généralités, qui souvent ne contiennent que des mots, par une connaissance nette et précise des biens que notre territoire renferme, des efforts accomplis pour les exploiter, du champ qui reste ouvert à notre initiative et à notre énergie.

Qui veut se renseigner sur cette importante industrie canadienne doit lire ce travail. Nous y trouvons des notions précises et complètes sur la pulpe et le papier, sur l'origine de cette industrie dans les autres pays et chez nous, l'indication des richesses que renferment à ce titre nos forêts, les capitaux déjà accumulés pour en tirer parti. L'auteur conclut: « Dans le passé, progrès brillant et continu; dans le présent, continuation du progrès et amélioration. La pulpe et le papier constituent une des plus importantes industries du Canada. » Sur 115 fabriques établies au Canada, le Québec en possède 49 (19 pulperies, 15 papeteries, 15 fabriquant pulpe et papier). Quel rôle y jouent les Canadiens français?

A. P.

L'ESCLAVAGE AU ROYAUME DU SAGUENAY, par L.-P. Côté, mesureur de bois.

Le revers de la médaille. Quelles conditions de vie cette industrie du bois apporte-t-elle aux ouvriers qui s'y emploient? Tout à fait pénibles, s'il faut en croire le témoignage de M. Côté. Il précise dans ces pages des accusations graves: les compagnies concessionnaires de la Côte Nord exploiteraient leurs ouvriers, exerçant le monopole du commerce dans les régions où se fait la coupe du bois, faisant vivre leurs employés dans des campements où morale et hygiène sont ignorées. Les compagnies, mises en cause, ont-elles répondu à ces attaques? Le public a le droit de connaître la vérité. Qu'on le renseigne. Et si les faits révélés par cette brochure existent, nos gouvernants ont l'impérieux devoir de mettre fin à de pareils abus.

A. P.

L'EUCCHARISTIE ET LES CLASSES DIRIGEANTES,

par Antonio Perrault.

L'*Ecole Sociale populaire* a eu l'excellente idée de publier, parmi ses brochures mensuelles, le discours de M. Perreault prononcé au Congrès de Chicago, le 21 juin 1926. Il est assez rare que nos laïques osent aborder ces sortes de questions religieuses et il est encore plus rare qu'ils le fassent avec la compétence et la conviction chaleureuse de l'orateur de Chicago. Nos dirigeants qui ne dirigent pas grand'chose ou qui dirigent assez faiblement, trouveront dans ces pages vigoureuses, le secret d'une action puissante. Nous restons trop en deça de la logique de notre foi. Voilà pourquoi le catholicisme est trop souvent impuissant chez nous à grandir les âmes et leur action. M. Perreault nous dit à quel Maître aller demander le secret de la force et de la bienfaisance.

L. G.

COMMENT LUTTER CONTRE LE MAUVAIS CINÉ-**MA,** par Léo Pelland. (*L'oeuvre des tracts*).

La catastrophe du *Laurier Palace* du 9 janvier 1927 a remis le cinéma à l'ordre du jour. Ses représentations ont supplanté celles du théâtre. Le cinéma est devenu le rendez-vous de la foule. Les enfants vont y atrophier leur corps, déséquilibrer leur esprit, perdre les germes de leur vie morale. L'entreprise enrichit quelques exploiters, la plupart des étrangers. Comment réagir? Lisez l'excellente brochure de M. Léo Pelland, avocat à Québec et Secrétaire de la *Revue du Droit*. Je note l'une des conclusions, la plus opportune: « Interdiction du cinéma aux enfants de moins de dix-huit ans, accompagnés ou non. » Que la Législature adopte, durant la présente session, une loi à cet effet. L'opinion saine de cette province la réclame.

A. P.

PETIT TRAITÉ DE VIE SPIRITUELLE, par A.-N. Valiquet, O. M. I. — Montréal, éditions du *Devoir*, 1926.

La perfection dans la vie chrétienne devient à la mode. C'est une réaction contre le naturalisme qui nous envahit. On sent le besoin de créer des élites pour le bien, quand on voit la coalition des méchants pour paganiser le monde moderne. Les retraites fer-

mées nous préparent ces hommes qui prennent goût aux choses de la vie spirituelle. Ces catholiques, au surplus, prennent tout simplement au sérieux le christianisme qui est une école de progrès, et tend au mieux et au parfait, par son dogme, par sa morale, par sa liturgie, par ses moyens de sanctification. Félicitons le Père Valiquet d'avoir mis à la portée de tous les notions essentielles de la vie surnaturelle, d'en bien décrire les phases; et souhaitons-lui d'avoir beaucoup de lecteurs qui mettront à profit les dons de l'Esprit Saint trop souvent inexploités.

P. P.

POUR ASSURER L'AVENIR. *Les oeuvres de jeunesse*, par l'abbé Pierre Gravel. — *L'Action sociale limitée* (103), rue Sainte-Anne, Québec, Prix: 35 sous.

C'est une fort belle plaquette vécue d'abord et écrite ensuite par un apôtre des jeunes, dont le nombre devrait se multiplier en proportion de la nécessité urgente des oeuvres de jeunesse. Mais hélas! Toutes les « autorités sociales », tous ceux qui se préoccupent de l'avenir gémissent sur les dangers qui guettent l'adolescence à la sortie de l'école ou du collège. Qu'y a-t-il de changé en pratique? Le Pape Pie XI a voulu que l'année aloysienne soit une année de rénovation spirituelle. On propose à la signature des jeunes catholiques un superbe programme de vie chrétienne. Que fera-t-on pour qu'il passe en pratique dans la conduite des jeunes gens? Il faut des oeuvres de jeunesse! Elles sont possibles. Regardez à Saint-Alphonse-les-Mines. *Ab actu ad posse valet consecutio.*

P. P.

LA PHYSIONOMIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, par Georges Simard, O.M.I., Ph.D., Th.D., — Université d'Ottawa, 1926.

Le Père Simard se range absolument parmi ceux que l'on écoute et qu'on lit. La conférence qu'il a donnée aux Trois-Rivières à l'occasion du septième centenaire franciscain, mérite d'être méditée à loisir. On y trouve brossé de main de maître le tableau de l'histoire du monde au moment où François commence son oeuvre. Puis, le pauvre d'Assise vous apparaît comme « la reproduction la plus vive du Christ, son Seigneur et son Dieu. » (P. 8), au milieu de son siècle assoiffé de jouissances. Apparition néces-

saire. Douze siècles avaient accumulé sur la figure du Sauveur leurs poussières et leurs ombres. (P. 22). Il fallait une copie merveilleusement fidèle pour rappeler aux hommes le divin idéal du Rédempteur. P. P.

I CANTI DIVINI. Introduzione, — Traduzione, — Commento estetico. — Volume primo, par P. Domenico M. Tricerri, O. P. — Torino, Roma, Casa Editrice Marietti.

Les anciens de Rome et les élèves du cours italien à l'Université de Montréal, si fidèles à Dante, trouveront grand profit à lire ce livre débordant d'enthousiasme pour les beautés de la poésie biblique. Le père Tricerri a fait un choix très heureux des plus beaux chants de l'histoire (1-78). Il s'approche ensuite de la harpe de David et il écoute ses inspirations sur Dieu (83-127), sur le Messie (129-177).

Après Dieu, on pense à sa patrie et l'on célèbre ses luttes et ses victoires, ses chefs, ses amis et ses ennemis. On pleure ses malheurs (179-333). Y a-t-il quelque chose de plus touchant que le *Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus*? C'est pour la patrie lointaine l'expression de la douleur nationale qui se trouve difficilement surpassée. Lisez en italien: « *Ai salici dello*

« *Ai salici dello loro sponde,
Avevano sospeso le nostre cetre,
Come canteremo il cantico di Jehova,
In terra straniera.* »

Après la patrie, la religion enflamme les accents des auteurs inspirés (337-400). Elle chante les sentiments du cœur de l'homme qui revient à son auteur et bienfaiteur. P. P.

DE ECCLESIA CHRISTI, par J.-W. Bainvel, lector Theologiae in Facultate catholica Parisiensi. — Gabriel Beauchesne, éditeur à Paris, rue de Rennes, 117.

Un nouveau traité de l'Eglise! Hélas! Nous en avons pourtant assez, diront plusieurs: et ils se garderont bien de le lire. Tout de même, sans trouver toujours des aperçus nouveaux, chaque auteur y va de son plan particulier. Le Père Bainvel a déjà écrit un traité *De vera religione et apologetica*; ce qui le dispense d'ex-

poser de nouveau les preuves catholiques de l'institution de l'Eglise. Il ne la considérera pas davantage comme « maîtresse et dispensatrice de la vérité révélée » : il s'est bien acquitté de cette tâche dans son volume : *De magisterio vivo et traditione*. Ce qu'il veut ici, c'est, tout en exposant la doctrine catholique, convaincre et les rationalistes de la valeur humaine des documents, et les protestants de l'autorité divine des Ecritures. Il importe surtout de considérer l'Eglise comme société surnaturelle, consistant essentiellement dans la divine autorité établie par Jésus-Christ pour continuer sa mission jusqu'à la consommation des siècles. Cette société surnaturelle est parfaite. Elle jouit d'une indépendance absolue en face des puissances séculières, et possède en propre tous les pouvoirs nécessaires pour diriger les hommes vers la vie éternelle. Il est toujours bon de remettre en pleine lumière ces vérités. Au surplus, les sociétés temporelles, loin d'éprouver quelque dommage par suite de cette indépendance législative, en retireront d'immenses avantages. Grâce à l'heureuse influence de l'Eglise, les devoirs de chacun sont mieux observés, et les droits mieux sauvegardés.

P. P.

LA VIE RAISONNABLE DE DESCARTES, par Louis

Dimier, (Cinquième volume de la série, *Le roman des grandes existences*), vol. de 281 pp.—Librairie Plon, Paris, 1926.

Louis Dimier qui a déjà écrit un ouvrage considérable, en 1917, sur Descartes, vient de publier une vie du grand philosophe français. L'oeuvre que nous signalons diffère des autres travaux provoqués par les recherches de l'auteur de *La Méthode* en ce que l'écrivain, tout en faisant un exposé du système cartésien, s'attache surtout à l'existence de Descartes. On y suit pas à pas, depuis le collège, au cours des voyages, dans son séjour à la cour de Suède, la vie d'effort et de lutte qu'a menée le philosophe, père de la pensée moderne. M. Dimier, à plusieurs points de vue importants, a fait oeuvre originale et de première main. Il a su rectifier maintes erreurs courantes propagées par des biographes préjugés sur l'esprit de foi du penseur, qui était assidu aux offices religieux dans la chapelle de l'ambassade de Stockholm. Il mourut même des complications d'une grippe contractée à la fête de la Chandeleur et mourut neuf jours plus tard, le 11 mars 1650, assisté par le P. Viogué, moine augustin.

Belle et noble existence que celle de ce philosophe dont la vie, close à cinquante-cinq ans, avait été vouée à tant de travaux et à tant de loyales recherches!

H. B.

LE CATALOGUE BILINGUE de la maison Omer DeSerres (coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal).

Ce catalogue est un véritable chef d'oeuvre du genre. Excellente typographie; excellentes gravures, très nettes, pour tout article de plomberie et de chauffage, avec légendes bilingues côte à côte. L'on n'a pas lésiné sur la part faite au français; elle est la première à droite de la page. Et il en est ainsi sur 572 pages, grand format. Ce catalogue est en même temps une sorte de lexique français pour des objets de commerce trop connus malheureusement par le terme anglais. La Maison DeSerres a eu également l'ingénieuse idée de désigner, par de noms empruntés à notre histoire et à notre géographie, certaines séries de ses articles de commerce. Et rien de tout cela n'empêche la Maison DeSerres d'être une maison prospère. Nous la félicitons pour le bon esprit et le ferme courage dont témoigne son initiative.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE DIXIÈME ANNIVERSAIRE.

Voici un témoignage qui a son prix. Il nous vient du *Canada français*, (livraison de janvier). Laval y écrit à l'occasion de notre dixième anniversaire: « Nous n'entreprendrons point de faire l'éloge de cette Ligue. Son passé, si court soit-il, tout rempli de luttes et de combats persévéramment et intelligemment menés pour la bonne cause, parle assez en sa faveur. Et quelles que soient les opinions de chacun, il faudrait être plus que béotien pour ne point adresser en passant nos humbles hommages aux vaillants membres actifs de cette organisation . . . Après dix ans, *La Ligue d'Action française* peut avec orgueil opérer un retour sur son passé. » Laval peut être assuré que son témoignage nous va droit au coeur. Il lui fallait quelque courage pour oser l'exprimer, sous l'oeil de certains journalistes d'esprit aussi large que la rue du Sault-au-Matlot.

Pour le chroniqueur du *Canada français*, il n'est pas nécessaire d'être de Québec pour avoir quelquefois raison ni d'être du même village pour se donner le coup d'épaulé.

NOS CONFÉRENCES.

Dans cette même chronique de Laval, on lira un compte rendu de la conférence que l'abbé Groulx donnait à l'Université Laval, le 16 décembre dernier. Il y parla des *Idées religieuses de Papineau*. Le conférencier ne nous permettrait pas de reproduire ici tous les éloges que Laval lui décerne. Il y a pourtant cette note que l'abbé Groulx ne désavouera pas, parcequ'il tient à l'intégrité de son âme de prêtre: « Ajoutons que chez lui jamais le prêtre ne se cache pour laisser paraître seulement l'intellectuel tout court. A travers ces pages lues d'une façon très vivante, au point de tenir son auditoire en éveil durant près de deux heures, souffle un bon vent de surnaturel qui nous repose un peu de cette tendance par trop laïque qui menace d'envahir même notre histoire. »

Le 19 janvier l'abbé Groulx parlait à Sherbrooke, sous les auspices de l'Institut canadien-français. Son sujet, « Notre histoire, maîtresse de fierté, » s'adaptait aisément dans ce cadre où le courage de nos gens a fait s'écrire une si noble histoire. Cette soirée permettait aussi à l'abbé Groulx de prendre contact avec une élite fort vivante qui veut que le coin de Sherbrooke soit un coin de terre française qui se porte bien.

NOS PUBLICATIONS.

Dans la *Revue dominicaine* de janvier, on pourra lire, signée des initiales M.-A. L., une récénsion assez élaborée de *La Maison Vide* d'Harry Bernard. « M. Harry Bernard a toute chance, y dit-on, de devenir, s'il ne l'est déjà, l'un de nos premiers conteurs du terroir. » Après quelque dissertation sur la manière de l'auteur et les réserves qu'elle appelle, la critique conclut que ces faiblesses « ne sauraient effacer le mérite littéraire de l'ouvrage ni en restreindre la portée morale. Toute femme en le lisant, voudra faire un meilleur emploi de sa vie. C'est un de ces livres, dirait Veillot, qui nous donnent du coeur contre le monde. »

Le *Bulletin bibliographique* de juin 1926 a consacré une longue page à *Estampes* d'Henri d'Arles. Recueillons ces quelques juge-

ments: « On sait que Henri d'Arles parle franc, clair et net; et comme il voit très juste, sa critique des écrits qui ont l'avantage de passer sous sa plume avertie, est un criterium très sûr de leur valeur. »

Le *Canada français* (janvier 1927) consacre à *Dix ans d'action française* de l'abbé Groulx, cette note fort bienveillante: « Les sujets les plus divers y sont traités avec un extrême souci de la vérité, et aussi, avec le légitime désir d'être utile. Car l'abbé Groulx ne se départit jamais de son esprit apostolique. Tout ce qu'il dit comme tout ce qu'il écrit est destiné au plus grand bien de ses frères où qu'ils soient, frères d'Amérique et frères d'Acadie. Il y met une conviction entraînant et contenue qui remue et donne de la fierté. Sans aller jusqu'à dire qu'il a *inventé* le patriotisme, il faut reconnaître, tout de même, qu'il l'a réveillé joliment. Et, si aujourd'hui, chez les jeunes surtout, il y a quelque chose de changé, il faut en remercier pour une large part, M. l'abbé Groulx. »

LA REVUE.

Un de nos lecteurs franco-américains nous écrit, en nous payant son réabonnement: « Chaque mois, j'attends avec impatience l'arrivée du numéro suivant, pour trouver un intérêt toujours croissant dans la lecture de ces pages. » Beaucoup de nos lecteurs veulent bien nous faire ce compliment. Pouvons-nous leur demander davantage? Les événements de ces derniers temps ont dû leur imposer cette réflexion: où en serait la province de Québec sans l'aide de sa presse indépendante? S'il n'y avait des revues et des journaux pour redresser constamment le sens national et le sens catholique, où nous conduiraient, en peu de temps, le jaunisme et son satellite, le cinéma judéo-américain? Croit-on que, sans une presse indépendante et sans le réveil de conscience qu'elle a déterminé depuis vingt ans, la catastrophe du *Laurier Palace*, par exemple, aurait été suivie d'une conquête par commission royale? Le peuple a-t-il conscience que des hommes le défendent? Lui plaît-il d'être défendu? Croit-il que ce service mérite considération? Et bien, qu'il se porte à la rescousse de ces revues et journaux indépendants qui l'empêchent de sombrer dans le béotisme et la saleté. Et se porter à la rescousse, cela veut dire lire et faire lire ces journaux et ces revues, s'y abonner et y faire abonner.

Jean TAVERNIER.

EXTRAITS DE NOTRE CORRESPONDANCE.

Montréal, le 3 janvier 1927.

M. W.-L. Mackenzie King,

Premier Ministre du Canada, Ottawa.

M. le Premier Ministre,

Nous nous faisons un devoir de faire écho à la protestation du *Droit* d'Ottawa contre la récente nomination d'un sénateur ontarien de langue anglaise dans la personne de M. McGuire de Toronto. La population de langue française de l'Ontario a droit à trois sénateurs de langue française, si on se place du point de vue catholique, et à deux, si on se place du point de vue français.

Le *Droit* exprime sa surprise de voir l'élément français traité de la sorte après avoir été avec tant de spontanéité un élément si important dans le retour au pouvoir de votre cabinet et dans votre propre élection à Prince-Albert. Il a parfaitement raison. Aussi vous prions-nous de corriger cette erreur blessante à la prochaine vacance ontarienne. Et, dans l'intervalle, il ne serait que conforme à notre dignité collective d'appeler enfin un député ontarien à siéger au conseil des ministres. Nous vous demandons également ce simple acte de justice.

Veuillez me croire, Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire général,

(Signé) Anatole VANIER.

Montréal, le 7 janvier 1927.

M. Alexandre Taschereau,

Premier Ministre, Québec.

M. le Premier Ministre,

Dans les solutions aux problèmes d'ordre moral que cherchent suivant les circonstances les groupements organisés du Québec, il en est une à laquelle la Ligue d'Action française est arrivée après réflexion et que je suis chargé de vous communiquer.

Les affiches, souvent tendancieuses des cinémas — et qui laissent parfois même entendre que le film déroulé à l'intérieur est encore pire que la réalité — devraient être soumises au contrôle du bureau de censure provincial des vues cinématographiques.

Nous aimons à croire, qu'au milieu des préparatifs d'une session qui approche, vous trouverez encore le temps d'accorder à cette solution la grave attention qu'elle mérite. Un si grand nombre d'esprits, faibles ou déjà déformés, sont chaque année pervertis par les cinémas.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Secrétaire général,

(Signé) Anatole VANIER.

* * *

Québec, le 8 janvier 1927.

M. Anatole Vanier, Secrétaire général,

Ligue d'Action française,

1735, rue Saint-Denis, Montréal.

Cher monsieur,

Je reçois votre lettre en date du 7 janvier relative à la censure des affiches de cinéma.

C'est une question que nous avons à l'étude, dans le moment, et que nous allons tâcher de résoudre dans le sens que vous suggérez.

Sincèrement à vous,

L.-A. TASCHEREAU.

* * *

LETTRE OUVERTE

au Procureur général du Québec

Montréal, le 12 janvier 1927.

M. le Procureur général,

Vous avez été comme nous fortement ému par l'effroyable accident survenu dimanche au *Laurier Palace* de Montréal. Pour terrifiante que soit cette hécatombe d'enfants, elle ne l'est pas plus que l'abominable état de choses révélé par l'accident; et

nous voulons dire la liberté presque illimitée laissée aux propriétaires de cinémas de contaminer la santé physique et morale des enfants; c'est encore le grand nombre de petites victimes que ces salles corruptrices réussissent à attirer, et, ce, en dépit d'une loi provinciale qui interdit expressément l'entrée des cinémas aux enfants de moins de seize ans non accompagnés de leurs parents.

Après ce que les journaux viennent de révéler, l'on ne saurait soutenir que cette loi a été violée à l'insu des autorités publiques. Bien au contraire, elles ont été souvent et de la façon la plus formelle mises au courant des violations qui se commettaient.

Or, nous nous disons et le public se dit qu'une loi d'un tel caractère n'a pu être si constamment et si universellement violée et n'a pu l'être impunément que parce que quelqu'un ou quelques-uns y ont trouvé leur profit. Ce sont ces profiteurs criminels, s'ils existent, que nous vous prions, M. le Procureur général, de faire rechercher et de châtier exemplairement. Il faut que les vrais coupables soient punis si l'on veut empêcher le retour de pareils accidents et surtout faire cesser la démoralisation systématique de l'enfance. Les lois ne sont rien si les autorités publiques ne veillent pas à leur exécution.

Nous vous conjurons, en outre, M. le Procureur général, d'amender la loi des vues animées, et de le faire, en particulier, dans le sens où l'indiquait hier même S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur de Montréal:

Premièrement: interdire l'entrée des cinémas aux enfants de moins de seize ans accompagnés ou non de leurs parents;

Deuxièmement: fermer ces cinémas à la première offense, sans option à l'amende;

Troisièmement: confier l'exécution de la loi amendée au service déjà organisé de la Cour des jeunes délinquants.

Soyez assuré, M. le Procureur général, qu'en faisant ce geste de salut, vous recueillerez l'applaudissement des 99/100 de la population de la province.

S'il est excellent de promouvoir et de développer les oeuvres d'hygiène physique, il n'est que selon l'ordre, dans un pays de croyance chrétienne, d'accorder la préférence aux lois d'hygiène morale.

Le gouvernement italien accorde une importance sans cesse grandissante aux lois d'hygiène morale, dit M. Brodero, député et

recteur de l'Université royale de Padoue, en septembre dernier, au congrès international d'éducation morale tenu à Rome (nous empruntons les extraits de son discours cités en post-scriptum à la *Revue Dominicaine*, numéro de janvier 1927).

Votre dévouée,

LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE.

Post-scriptum. — « Le gouvernement italien a encore prescrit que le Crucifix, ce symbole sacré et universel de la Rédemption et de la Bonté, figure dans toutes les écoles, de l'école primaire à l'Université, dans tous les tribunaux jusqu'à la Cour suprême, et cela, dans toutes les salles. Ce n'est pas à cela seulement que s'est limitée l'oeuvre morale du gouvernement. Tout en procédant dès le début aux mesures qui viennent d'être énumérées, il s'est employé de toutes ses forces à extirper toute espèce d'immoralité et à doter le peuple italien d'une forte conscience morale. D'accord avec les autres ministères, le ministère de l'Intérieur a promulgué une série de lois qui n'ont pas seulement été discutées, approuvées, sanctionnées et publiées, mais aussi — ce qui importe surtout — très rigoureusement appliquées... »

Les maisons de prostitution clandestine ont été fermées, les individus vivant de la débauche féminine ont été mis à l'index, les cirques, dancings et autres institutions n'offrant pas pour les bonnes moeurs des garanties suffisantes ont été fermées. Il a été fait une application plus rigoureuse des lois visant les gravures et dessins contraires aux bonnes moeurs. La censure des théâtres a été rendue plus rigoureuse. Une loi extrêmement importante a été publiée par le gouvernement le 10 décembre 1925 sub. n. 2.277; elle assure la protection de la maternité et de l'enfance. Dans le règlement annexé à la loi figurent les dispositions suivantes. Les « comités de protection » des communes ont pour devoir d'exercer sur les enfants au-dessous de 14 ans une surveillance non seulement hygiénique, mais aussi éducative et morale si les dits enfants habitent ailleurs que chez leurs parents ou leurs tuteurs, chez les nourrices, des instituteurs, des gardiens ou dans des établissements de bienfaisance. Il est interdit de faire figurer dans des spectacles publics ou dans des films des enfants au-dessous de quinze ans. Les commissions de censure doivent spécifier les films que les enfants de moins de quinze ans peuvent voir. Il est défendu de servir des boissons alcooliques, vin compris, à des enfants de moins de quinze ans dans les écoles et instituts de toute espèce. Il est interdit de vendre ou de fournir du tabac sous n'importe quelle forme aux enfants du même âge, il leur est aussi défendu de fumer en public. Il est défendu de vendre en détail des boissons alcooliques aux adolescents de moins de 18 ans et il peut être interdit aux débits de boissons d'employer des jeunes filles au-dessous du même âge... »

LA VIE DE LA LIBRAIRIE UN « PRIX D'ACTION FRANÇAISE ».

Tout récemment, la *Librairie d'Action française ltée*, a cru convenable et utile d'adresser aux vingt-neuf Séminaires et collèges du Canada français, une communication leur annonçant l'institution d'un « prix d'Action française ».

Cette récompense annuelle est destinée à reconnaître le mérite de l'élève finissant qui, pendant son cours, aura manifesté plus de goût, de sincérité, d'efforts, de constance et de travail sérieux dans l'étude du problème national au Canada français.

L'oeuvre accomplie depuis un siècle par nos Collèges classiques pour le développement du sens national dans l'âme du petit canadien-français, est l'un des plus éloquents témoignages de l'importance qu'il convient de lui attribuer.

Il est naturel que des oeuvres, consacrées comme « l'Action française » à la défense des plus chers intérêts de notre nation, apportent aux éducateurs la garantie d'une plus généreuse coopération.

Le jeune homme qui débute dans la vie active, se vouant au sacerdoce ou à l'une des multiples fonctions que se partagent les laïques, a besoin d'une orientation nationale précise. Canadien-français avant tout dans l'ordre national aussi bien que catholique avant tout dans l'ordre religieux, voilà, sans doute, l'idéal suprême qu'emporteront les élèves avant de quitter le seuil de leur *Alma-Mater*. Et c'est bien pour aider à leur inculquer une vision nette de leurs responsabilités nationales et une ferme résolution de les accepter sans défaillance « jusqu'au bout », que la *Librairie d'Action française ltée*, a résolu d'instituer ce « Prix d'Action Française ».

Puisse cette contribution au labeur commencé fortifier davantage la salutaire émulation qui règne déjà au sein de notre jeunesse étudiante, et le courage inlassable de nos éducateurs d'aujourd'hui et de demain.

LES LIVRES DU JOUR.

L'industrie du livre n'est pas la moins féconde, si elle demeure la moins payante. On se rappelle que la *Librairie d'Action française* a publié en 1926 une dizaine de volumes qui ont captivé l'attention du public.

<i>La terre vivante</i> , de Harry Bernard.....	\$0.75
<i>Comme Jadis</i> , Magali Michelet.....	.75
<i>La Sève Immortelle</i> , Laure Conan.....	.75
<i>Le Filleul du roi Grolo</i> , Mlle M.-C. Daveluy.....	.75
<i>La fin d'un traître</i> , Eugène Achard.....	.25
<i>La Moisson Nouvelle</i> , Blanche Lamontagne-Beauregard	.75
<i>Estampes</i> , Henri d'Arles60
<i>La Maison vide</i> , Harry Bernard.....	.75
<i>Dix ans d'Action Française</i> , l'abbé Groulx.....	.75
<i>L'Almanach de la Langue Française</i>25

Voici des livres qui demeurent encore les livres du jour. Et quiconque se pique de suivre l'évolution de la pensée canadienne-française n'a pas le droit de négliger les éditions mensuelles de *l'Action française*.

LES LIVRES DE DEMAIN.

Et cette industrie du livre se développe de plus en plus, malgré les difficultés inhérentes à sa nature même. D'ailleurs, comment une oeuvre d'apostolat national et de saine propagande intellectuelle comme *l'Action française* pourrait-elle demeurer sourde aux sollicitations discrètes de nos quelques compatriotes qui osent encore *penser* et exprimer leurs pensées?

L'année 1927 est prometteuse. Il y a certes, à l'heure actuelle, un réveil de l'esprit appréciable au Canada-français, réveil que les éditeurs et les lecteurs surtout ont le devoir national d'encourager jusqu'à son maximum de rendement.

L'Action française promet de faire son possible. Elle commence déjà.

Février: *Le Problème Social* (2e édition), par Arthur St-Pierre, publiciste. Prix: \$1.00.

Mars: *La Phonétique française* (Pour le « bon langage »), par M. Georges Landreau, professeur à l'Université de Montréal.

Avril: *Histoires canadiennes pour catéchistes* (Suite de *Notre Légende dorée*), par un Frère Mariste.

Mai: *Aux feux de la Rampe* (Théâtre), par M.-C. Daveluy.

Et nous avons encore « du bon pain sur la planche » pour les mois suivants: philosophie, nouvelles, Roman, Histoire, et peut-être même économie politique.

NOTRE RELIURE « AUX LYS D'OR ».

Un lecteur sérieux a le devoir de vêtir ses volumes avec décence, décence dans le goût, décence dans le prix.

Notre nouveau genre de reliure « *Aux Lys d'Or* » réunit ces deux qualités.

C'est une véritable reliure de luxe, genre français, dos basane, aux couleurs variées, titres or, plats marbrés avec filets dorés, et côtes avec lys d'or et fers spéciaux. Sur la couverture de la revue, on trouvera une vignette illustrant les côtes que nous utilisons pour cette nouvelle reliure « *Aux lys d'or* ».

A l'heure actuelle, nous pouvons fournir quinze de nos meilleures éditions canadiennes, vêtus « *Aux lys d'or* », au prix uniforme de \$1.25. En voici la liste :

d'Arles (Henri), *Estampes.*

d'Arles (Henri), *Nos historiens.*

Bastien (Hermas), *Energies rédemptrices.*

Bernard (Harry), *La terre vivante.*

Bernard (Harry), *La Maison vide.*

Conan (Laure), *La sève immortelle.*

Daveluy (M.-C.), *Perrine et Charlot.*

Daveluy (M.-C.), *Le filleul du roi Grolo.*

Frère Mariste, *Notre légende dorée* (1re, 2e, 3e série).

Groulx (abbé Lionel), *Les Rapailages* (édition de luxe).

Groulx (abbé Lionel), *Notre maître le passé.*

Groulx (abbé Lionel), *Dix ans d'Action française.*

Alonié de Lestres, *L'appel de la race.*

Michelet (Magali), *Comme jadis.*

* * * *Notre avenir politique.*

La remise habituelle est accordée, sur le prix du livre broché, aux institutions d'enseignement, aux professeurs et aux élèves.

N'avions-nous pas raison d'écrire « décence dans le goût, et décence dans le prix » ? Il ne reste au client qu'à satisfaire aux lois de la décence dans le vêtement de ses volumes et notre reliure « *Aux Lys d'Or* » devrait obtenir un éclatant succès. A tout point de vue, elle le mérite. Procurez-vous, au moins un exemplaire, pour juger vous-même de son excellence.

Albert LÉVESQUE.